4

101

RAPPORT

De MM. COSNIER, MALOET, DARCET, PHILIP, LE PREUX, DESESSARTZ, & PAULET, *Docteurs-Régens de la Faculté de Médecine de Paris;*

Sur les avantages reconnus de la Nouvelle Méthode d'adminiſtrer l'Électricité dans les Maladies Nerveuſes, particuliérement dans l'Épilepſie, & dans la Catalepſie; par M. LEDRU, connu ſous le nom de COMUS.

Lu à l'Aſſemblée de cette Faculté dite du Primâ menſis, *tenue au mois d'Avril dernier.*

Ce Rapport eſt précédé de l'Apperçu du Syſtême de l'Auteur ſur l'agent qu'il emploie, & des avantages qu'il en a tirés.

IMPRIMÉ PAR ORDRE ET AUX FRAIS DU GOUVERNEMENT.



À PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE PHILIPPE-DENYS PIERRES, Imprimeur Ordinaire du Roi, de la Police, &c. rue S.-Jacques.

M. DCC. LXXXIII.

A MONSEIGNEUR LE COMTE DE VERGENNES,

CHEF DU CONSEIL ROYAL DES FINANCES, MINISTRE ET SECRÉTAIRE D'ÉTAT AU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

MONSEIGNEUR,

C'EST au Ministre, ami des hommes, que je présente le fruit de mon travail sur leur conservation. La marche assurée

que vous prenez, MONSEIGNEUR, pour conserver des milliers de Citoyens à l'État, me donne la plus haute confiance dans vos bontés, & m'assure d'avance de votre protection, pour seconder une entreprise aussi analogue à vos sentiments.

Je suis avec un profond respect,

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE GRANDEUR,

Le très-humble & très-obéissant serviteur,
N. P. LEDRU.



APPERÇU

DES IDÉES DU SIEUR LEDRU, sur le Fluide univerſel, connu ſous la dénomination Électrique, & des avantages qu'on en peut tirer dans différentes maladies du genre nerveux pour rétablir la circulation de ce fluide.

LE fluide univerſel eſt la chaîne que l'Auteur de la Nature a employé pour lier & faire mouvoir tous les êtres ; cet agent forme un plein de contiguité dans l'eſpace immenſe qui renferme & conſtitue l'Uni-

vers. C'eſt donc à ce fluide & à ſon plein non abſolu, que nous devons les influences, les rapports & l'harmonie qui conſtituent l'organiſation de cette vaſte machine. Cet eſprit fécond eſt un Protée qui produit des effets diverſifiés à l'infini, qui dépendent toujours des différens organes ou aliages des ſubſtances auxquelles il s'aſſocie. Le Phyſicien vulgaire, en enviſageant les différens phénomènes que les êtres préſentent, comme produits par pluſieurs fluides, tels que lumineux, électrique, igné, magnétique, nerveux, &c. &c., a rendu l'étude de la Phyſique inintelligible. Cette méthode de multiplier les cauſes eſt oppoſée à la ſaine Phyſique. La durée & l'harmonie de cette grande & ſuperbe machine prouvent mieux que tous les raiſonnemens poſſibles la ſimplicité de ſon agent & la grandeur de ſon Auteur.

Ce fluide univerſel renfermé dans le point ſpermatique qui doit produire un animal, le développe, l'augmente, l'entretient & le détruit. Amalgamé avec la ſubſtance

des nerfs, on lui donne le nom de Fluide nerveux ; dans cet état, il eſt le miniſtre des ſenſations & de l'action, ainſi que l'ont prouvé les expériences & les obſervations des Véſales, Euſtache, Willis, Vieuſſens, Lanciſi, Winſlow, Monro, Haller, le Cat, &c. Comme principe du mouvement, & agent des ſenſations, il préſide à toutes les fonctions des organes qui, ſans ſon ſecours, ne peuvent rien par eux-mêmes, ni donner aucun ſigne de vie. D'après cette vérité, il ne peut ſurvenir aucun dérangement dans l'économie animale, aucune léſion dans les fonctions, que la circulation de ce fluide ne ſe trouve interceptée & dérangée.

Toutes maladies, de quelque nature qu'elles ſoient, affectent néceſſairement la ſubſtance nerveuſe ; mais il en eſt qui paraiſſent lui être particulieres, & dont les effets ſemblent ſe borner à troubler l'ordre de ce fluide, & par conſéquent influer par communication ſur toutes les parties de l'animal. Ces maladies cruelles ont pour

ſigne caractériſtique le dérangement du *ſenſorium.* Elles ſont connues ſous les noms de mal-caduc, mal Saint-Jean, ou mal de mère, qui ſont des eſpèces d'épilepſies. La catalepſie, les engourdiſſemens ou ſtupeurs, quoique préſentant des effets différens, en ont un de particulier avec ces autres maladies, qui eſt la ſuſpenſion du *ſenſorium.*

Ces maladies peuvent ſe ranger dans deux claſſes ; la premiere, occaſionnée par un mouvement tumultueux du fluide nerveux, qui porte toute ſon action vers l'origine des nerfs & ſuſpend le ſens intérieur. Alors les organes de l'action ſont dans une forte agitation qui fait tomber le ſujet dans des mouvemens convulſifs ; tel que pendant un accès violent de colere ou de quelqu'autre vive paſſion, qui le rendent inſenſible à toutes les impreſſions étrangeres à l'objet qui l'occupe, c'eſt ce qui arrive dans l'épilepſie. La ſeconde a pour cauſe une eſpece d'engourdiſſement & d'inertie dans le fluide nerveux qui ſuſpend le

ſens intérieur, & quelquefois l'action, tel que dans la catalepſie.

La premiere indication que préſentent ces ſortes de maladies, c'eſt d'exciter par quelque moyen l'action du ſens intérieur & de rétablir la circulation habituelle qu'il avait dans le ſujet avant l'accident. On emploie ordinairement pour calmer la fougue impétueuſe de ce fluide, & rétablir l'équilibre dérangé, des ſtimulans qui, pris en petite doſe, ne produiſent que peu d'effets, & en plus forte, guériſſent quelquefois le Malade, en lui occaſionnant divers accidens. Ces remedes n'agiſſent qu'en raiſon d'un principe qui eſt toujours le même, maſqué dans différentes ſubſtances, ce qu'on peut vérifier par l'analyſe; en effet, ces remedes donnent plus de fluide univerſel que les autres.

On a donc beſoin pour guérir, ſans produire d'autres accidens, d'un ſtimulant analogue à ce fluide nerveux, qui puiſſe agir par ſucceſſion de vibration de l'origine des nerfs à leurs extrémités, & des extrémités

à l'origine, conféquemment fans intromiffion. Je ne vois que le fluide univerfel dans l'état d'électricité qui puiffe produire ces effets. Ce flüide n'agit qu'en communiquant le mouvement dans le fluide organique de l'animal, par vibration de la premiere molécule à la derniere. Il ne peut réfulter aucun inconvénient comme dans les ftimulans ordinaires qu'on eft obligé de prendre, & qui n'agiffent qu'imparfaitement fur des parties très-éloignées de la caufe, & fouvent en interrompant les fonctions de ces parties.

Tout ce que j'ai lu fur le traitement de ces différentes maladies ne m'a point fatisfait; je fuis intimement perfuadé qu'on n'a aucun remede certain pour les traiter. C'eft d'après beaucoup de réflexions que j'ai cru entrevoir dans la Phyfique des moyens plus sûrs pour rétablir la circulation de ce fluide, dont l'équilibre eft fouvent dérangé par des caufes phyfiques ou morales, qui n'échappent aux obfervateurs que par le peu de connaiffance qu'il ont de la nature

de ce fluide, ainſi que de ſa marche & de ſon action ſur l'économie animale.

Pluſieurs Savans en ont parlé avec aſſez de connaiſſance, ſans en tirer tous les avantages qu'ils pouvaient. Tel que le Cat, qui dit dans un paſſage : « c'eſt dans le plus » vaſte ſyſtême de la nature, c'eſt dans » la chaîne immenſe des êtres qu'il faut » chercher le fluide des nerfs ».

Tous les grands Auteurs anciens & modernes, ſacrés & profanes, qui ſe ſont appliqués à l'étude de la Nature & à ſimplifier les cauſes, ſont d'accord ſur ce point, que tout ce qui anime l'Univers eſt un tout de nature fluide & homogène qui lie & unit tous les corps & leur donne l'action ; tous les effets variés que ce fluide préſente ne ſont qu'en raiſon des ſubſtances ſur leſquelles & dans leſquelles il agit.

C'eſt aux phénomènes électriques que nous devons la preuve de ce que ces Philoſophes ne nous avaient donné que comme conjectures.

Les facultés de l'ame étant le travail des ſenſations, & conſéquemment n'étant point innées, démontrent mieux que tous les raiſonnemens poſſibles ce que peut ce Protée renfermé dans un être bien organiſé, combien il joue de rôles depuis ſa naiſſance juſqu'à ſa deſtruction. Il n'eſt point d'homme qui ne puiſſe ſe convaincre intimement de la marche des connaiſſances humaines; le tems que nous mettons pour les acquérir, les organes qui nous ſervent à ce travail, la progreſſion lente & indéterminée des facultés de l'ame, ainſi que les changemens ſubits qui arrivent aux ſens extérieurs & intérieurs, ſont autant de témoins irrécuſables des modifications infinies, dont ce fluide eſt ſuſceptible, renfermé dans un ſeul être. D'après ces vérités, il ne faut pas être étonné des effets variés que cet agent préſente lorſqu'il eſt aſſocié avec différentes ſubſtances. C'eſt à ces différentes modifications que nous devons la multitude de cauſes que les Phyſiciens ont imaginées & multipliées toujours ſans rai-

ſon, afin de définir des phénomènes qu'ils avaient entrepris d'expliquer.

C'eſt d'après cet apperçu ſimple d'un ſeul agent dans la nature que j'ai entrepris un travail ſur les nerfs. J'ai fait des expériences réſultantes de ce travail devant l'Empereur, & lui ai lu un Mémoire le 16 Mai 1777, dont le Précis a paru dans le Journal de Phyſique de l'Abbé Roſier, de Janvier 1778.

Ce travail avait pour but de prouver l'analogie que le fluide nerveux avait avec celui électrique. Après une analyſe chimique la plus ſcrupuleuſe de la ſubſtance du cerveau, cervelet & des nerfs, j'ai démontré la pureté de ce fluide que ces ſubſtances renferment, comment & par quel méchaniſme il agit dans ſes filieres pour produire les ſenſations & l'action, ſans avoir recours aux artères & aux veines nervales, de même qu'aux nerfs ſentans & agiſſans, & j'ai prouvé par des expériences claires & déciſives ſon identité avec le fluide électrique. Ce travail m'a fait naître l'idée des avantages

qu'on pouvait tirer de l'Electricité dans les maladies où les humeurs ne ſont point viciées, & dans leſquelles on n'a beſoin que d'un ſtimulant pour redonner à la fibre animale le ton, & rétablir la circulation interrompue du fluide organique qui, par un mouvement irrégulier & tumultueux, produit différentes maladies ſouvent plus dangereuſes que les humorales. L'expérience m'a prouvé que mes conjectures n'étaient point fauſſes, puiſque j'ai guéri la folie, l'épilepſie & la catalepſie par l'Electricité. Il eſt vrai que la méthode de l'adminiſtrer eſt à moi, qu'elle eſt conforme à ma théorie; cette méthode change auſſi ſuivant la maladie. Il faut l'adminiſtrer, lorſqu'il s'agit de calmer la fougue impétueuſe du fluide nerveux, différemment que dans le cas où ce fluide eſt engourdi & n'a beſoin que d'une plus forte vibration; en l'adminiſtrant, comme on a fait juſqu'à préſent, ſans connaiſſance & indifféremment, on produirait, ainſi que l'a avancé le Médecin de Lauzanne, dans ſon Traité

ſur les Nerfs, diverſes maladies, des convulſions & quelquefois la mort. Ce n'eſt point du hazard qu'il faut attendre les guériſons électriques. La tête doit diriger la marche ; c'eſt en l'adminiſtrant au hazard que les différens Auteurs qui ont travaillé ſur cette partie, ſe ſont trouvés ſi peu d'accord dans leurs ſentimens. Ces Auteurs ſe ſont appliqués aux effets électriques ſans avoir connu la cauſe de ce grand principe, plus ancien que l'Univers qu'il anime : les Philoſophes de tous les âges ont été d'accord ſur la nature de cet agent & ſur ces modifications infinies ; s'ils ont varié ſur le nom, ils n'ont jamais été partagés ſur la propriété.

Pluſieurs Auteurs modernes ont écrit ſur l'application de l'Electricité à l'art de guérir. Ces ouvrages ſont impoſans par l'ordre & le rapport des expériences citées que ces Auteurs adaptent à leur ſyſtême, ſans s'être aſſurés de la vérité de la citation. Un Savant ne doit point s'en rapporter à la foi d'un autre Savant. Le Philoſophe le plus éclairé & le plus

droit embraſſe ſouvent l'erreur ; c'eſt l'apanage de l'humanité.

Depuis huit ans j'ai donné un ſyſtême ſur l'Electricité qui a paru ſingulier, parce qu'il était oppoſé à ceux reçus ; j'ai annoncé dans ce tems les guériſons qu'on pouvait opérer en ſuivant mon ſyſtême ; perſonne n'a été tenté d'eſſayer ce travail. On verra cependant dans le Journal de Phyſique d'Août 1775, que je m'offrais ſous les yeux des Médecins d'adminiſtrer cet agent avec toute la précaution poſſible. Dans celui de Janvier 1778, j'ai propoſé aux perſonnes qui voudraient prendre des inſtructions ſur la manière d'adminiſtrer l'Electricité dans les accidens nerveux, tels que l'épilepſie, la catalepſie, les engourdiſſemens ou ſtupeurs, de leur communiquer très-gratuitement les connaiſſances que j'avais ſur cette partie.

Certain de mes principes, je m'armai de fermeté & de conſtance ; j'en avais beſoin, le ſpectacle affreux & diverſifié des paroxiſmes de chaque Malade, répétés à

chaque inſtant, la progreſſion des accès, & la lenteur de la cure avaient bien de quoi m'effrayer & me décourager, ainſi que les perſonnes qui ſuivaient le traitement; connaiſſant la marche de mon agent & ſa manière d'opérer, j'étais tranquille, & encourageais mes Malades effrayés par des accès plus multipliés qu'avant le traitement; circonſtance caractériſtique de la cure. Si les accès ne changent point leur période & ne ſe multiplient pas, la guériſon eſt incertaine; toute perſonne qui prétend guérir ces maladies chroniques en peu de tems, trompe. La nature ne perd pas facilement ſes habitudes bonnes ou mauvaiſes; les traitemens précipités occaſionnent toujours des accidens, & jamais de cures. L'état comateux & tumultueux du fluide nerveux ayant fait contracter une certaine diſpoſition contre nature au ſujet malade, quoique la guériſon ſoit certaine, il faut un tems pour rompre ſes habitudes, à moins que la cauſe ne ſoit récente, & que les organes qui

dépendent du foyer léſé n'aient point eu le tems de recevoir de dérangement ni d'altération. Preſque toutes ces maladies ſont accidentelles, quoique provenues de cauſes phyſiques ou morales ; celles phyſiques viennent d'un choc violent, tel qu'un coup d'armes à feu, bâton, chute de cheval, aſſez ſouvent d'un eſcalier, lorſque la colonne vertébrale a porté, la forte commotion qu'on reçoit ébranle le fluide des nerfs, & produit des maladies preſque toujours incurables. La cauſe morale vient de chagrin ou de ſaiſiſſement occaſionné par la peur ou une nouvelle déſagréable, qui chez le ſexe, à de certaines époques, occaſionne une multitude d'accidens très-difficiles à traiter. On voit que la cauſe phyſique ou morale produit à peu près les mêmes effets, c'eſt-à-dire, une impreſſion ou commotion violente tranſmiſe au cervelet avec aſſez de force pour le déranger, ainſi que les organes qui en dépendent. Je prétends que les Auteurs qui ont écrit ſur ces maladies, ne ſe ſont pas aſſez étendus

ſur celles qui ont pour principe un dérangement ſubit. Je puis aſſurer, d'après l'hiſtorique des cauſes de huit cent Malades pris au hazard, qu'il s'en trouve au moins les trois quarts qui ont eu leur accident par les contractions ou commotions violentes du cerveau.

Je ne puis trop inſiſter ſur l'adminiſtration de l'Electricité dans le commencement de ces maladies ; un mois ſuffit pour le traitement, au lieu qu'elle devient preſque incurable, ſi on attend plus long-tems. Des dérangemens auſſi ſubits qu'extraordinaires dans l'économie animale, laiſſent l'homme inſtruit dans la plus grande incertitude ſur le choix du traitement, même ceux de bonne foi conviennent qu'ils n'en connaiſſent pas. Que peuvent faire les médicamens, les douches, les ſaignées & les bains ? Rien ; ils ne ſervent que de ſecours auxiliaires, la cauſe ne provenant pas du vices des humeurs, mais ſeulement dans un dérangement du fluide organique ou végétal du ſujet, les remedes ordinaires ne peuvent agir.

Il manquait aux miniſtres de la ſanté la connaiſſance de cet agent, la manière de l'adminiſtrer, & la confiance la plus grande dans ce principe ; rien dans la nature de plus ſublime & de plus ſouverain que l'application de ce fluide dans beaucoup d'infirmités. En l'adminiſtrant ſagement, il ne peut arriver aucun accident, l'opérateur aide la nature par la nature même. Cette Archée n'eſt pas le produit de l'art, c'eſt la ſeule ſubſtance increéée. J'eſpere que mes ſuccès répétés deſſilleront les yeux des incrédules, & le tems achevera de les convaincre.

Pour opérer des guériſons par cet agent, il faut établir une circulation égale dans tout le ſyſtême nerveux ; en ſorte que la portion de fluide qui anime l'organe affecté, n'éprouve point de réſiſtance de la maſſe circonſcrite du ſujet ; cette indication ſe trouve bien remplie dans l'adminiſtration du fluide électrique, ſeul principe organique de la ſubſtance végétoanimale.

C'eſt

C'eſt ainſi que cet agent agit, chaque molécule conſtituante du fluide nerveux d'un organe affecté, a la même propriété que celle des autres parties. Si elle paraît avoir moins de mouvement, c'eſt par une force que la matiere lui oppoſe. On ne peut rétablir une circulation égale que par des ſecouſſes réitérées de la racine des nerfs aux organes qui en dépendent, & petit à petit vous donnerez le mouvement au fluide ſtagnant, ou s'il en a trop, vous le partagerez ſur la maſſe. Pour produire cet effet, on imprime du mouvement à une portion du fluide univerſel renfermé dans une bouteille connue ſous le nom de Leyde. On communique ce mouvement à une autre portion de ce même fluide circonſcrit dans la ſubſtance nervale d'un ſujet, ſuivant l'indication de la maladie; s'il ſe trouve des organes où la circulation ſoit interceptée, toute la force ſe porte ſur cette partie, & triomphe de la réſiſtance. Le mouvement de la bouteille de Leyde communiqué à une être, tend toujours à ſe

diſtribuer également dans toutes les parties. Comme les obſtructions du fluide nerveux ſont contre nature, ſi on facilite cette bonne mere, elle ne tarde guere à reprendre ſes droits.

Une des propriétés eſſentielles du fluide univerſel renfermé dans un être circonſcrit, eſt de diviſer la matière également, & d'avoir un mouvement uniforme dans toutes ſes parties. S'il étoit poſſible de conſerver cette uniformité de diviſion & de mouvement, les maladies ſeroient moins fréquentes & la vie plus longue.

Cette aſſertion qui paraît ridicule, dans quelque tems pourra être réduite en démonſtration. Je ſuis un travail ſur l'économie animale, qui tend à fortifier la force centrifuge, & la mettre à même de réſiſter plus long-tems à la force centripède; quoique ce travail ne ſoit qu'ébauché, il me préſente la plus flatteuſe eſpérance.

Mes conjectures ſur les guériſons des Epileptiques parurent auſſi ridicules; ſans m'arrêter aux ſentimens des perſonnes qui

me regardaient comme fou, je commençai par traiter des maladies de nerfs peu graves, qui cédèrent sans difficulté à l'application de l'Electricité. Encouragé par le succès, je continuai sur des sujets où le mal était plus invétéré, & par gradation je vins à l'épilepsie, la catalepsie, & la folie.

J'eus le bonheur de voir mes conjectures se réaliser & mes espérances remplies. Les Médecins qui avaient vu mes malades & leurs cures, me conseillèrent d'attendre quelques saisons pour rendre publique cette découverte, afin de voir s'il n'y aurait plus de rechûtes ; ce que j'ai fait. Pendant ce laps de tems j'ai continué à administrer l'Electricité avec le même succès. Toutes ces guérisons étaient isolées, par la répugnance que les personnes guéries avaient à se faire connaître, & la crainte où j'étais que les guérisons ne fussent plutôt le terme des maladies que l'effet du remede.

Ce travail serait vraisemblablement resté dans l'état d'incertitude qu'ont les décou-

vertes, que pluſieurs circonſtances traverſent & empêchent la réuſſite, ſi Son Alteſſe Monſeigneur le Duc d'Orléans, à qui j'en parlai, n'eût levé toute difficulté. Il me conſeilla, pour conſtater ma découverte, d'entreprendre pluſieurs Malades des deux ſexes réunis dans un même lieu, & inſpectées par des Médecins éclairés; j'acceptai une propoſition auſſi favorable. Le même jour Son Alteſſe en parla à M. Lenoir, Lieutenant Général de Police, qui, de ſon côté, employa tout ſon pouvoir pour me procurer, non-ſeulement les Malades, mais encore les ſecours néceſſaires. J'avais beſoin de ſon zèle pour l'humanité, pour affranchir les entraves qui s'oppoſaient à cette entrepriſe.

Comme mes Malades avaient été vus par des Médecins de la Faculté de Paris, je vis M. Philip, Doyen alors de cette Faculté, que le Magiſtrat avait déja prévenu ſur cette affaire; je lui propoſai de choiſir ſur à peu près cinq cent Epileptiques, Hyſtériques ou Cataleptiques renfermés tant à

Bicêtre qu'à la Salpétriere, ceux dont les maladies étaient plus graves & les accès plus multipliés, afin d'avoir des résultats plus certains: il y consentit; comme Médecin desdits Hôpitaux, il choisit avec le Chirurgien en chef & le second, six hommes & autant de femmes, & signèrent le procès-verbal de leur état, ainsi que la cause physique ou morale de leur maladie; on laissa le double de ce procès-verbal annexé au registre de la Maison, & l'autre me fut remis. Je m'emparai alors de mes Malades & les fis transporter dans une maison destinée à leur traitement, rue des Rosiers au marais, le 19 Juillet 1782.

Il était essentiel, dans une entreprise de cette importance, pour lever tous les doutes qu'on ne manque jamais de former contre les nouveautés, que plusieurs personnes constatassent l'état des Sujets & les gradations du mieux qu'ils éprouveraient dans le traitement. Je proposai à M. Philip le désir que j'avais d'avoir plusieurs Médecins, parmi lesquels se trouveraient ceux qui

connaiffaient les Malades que j'avais traités les années précédentes. Il en conféra avec ces Meffieurs qui tous acceptèrent la propofition de fuivre le traitement, quoique très-occupés. Ces Meffieurs font, MM. Maloët, Cofnier, des Effarts, Darcet, Philip, le Preux & Paulet, tous Docteurs-Régents de la Faculté de Médecine de Paris. Je ne faurais trop me louer de l'exactitude, de l'aménité & du zèle que ces Meffieurs ont mis dans leur examen, ainfi que des confeils & avisqu'ils m'ont donné dans diverfes circonftances.

J'ai une multitude d'obfervations intéreffantes des avantages inattendus produits par ce fluide fur des maladies indépendantes de celle pour laquelle on traitait les Sujets.

Plufieurs Médecins ont été témoins de ces phénomènes, ainfi que de ceux de provoquer le paroxyfme & le faire ceffer à volonté, quoique le terme périodique fut de plufieurs heures dans de certains Sujets. Cette facilité d'appeller & de chaffer le

mal à volonté, m'a fait entrevoir, dans les commencemens, l'eſpoir de maîtriſer la maladie.

Les Malades des Hôpitaux ſur leſquels j'ai produit ces effets n'étant pas dans la claſſe de ces êtres dont la dégradation des organes, laiſſe le *ſenſorium* dans une ſi grande incertitude, qu'ils ſont ſouvent diſpoſés à reſſentir des effets qui ne ſont dûs qu'à leur imagination exaltée; ſuite de l'aviliſſement de l'ame dégénérée dans un corps uſé par l'abus de ſes facultés.

De pareils Sujets ſont très-propres à établir la réputation de l'homme qui veut ſe donner pour extraordinaire. En effet, des perſonnes qui n'ont aucun intérêt pour en impoſer, faiſant part des impreſſions qu'ils croient reſſentir à la volonté d'un être tel qu'eux, ces prétendus phénomènes enflés & commentés par les amateurs du merveilleux, & ſoutenus toujours par des faits plus extraordinaires, qui n'ont d'autre exiſtence que dans l'imagination de l'Auteur, qui a intérêt de les répandre, laiſſent dans

le Public des impreſſions qui entretiennent, pour un tems, cet enthouſiaſme qu'on a pour le merveilleux, & en même tems la fortune de l'Auteur, qui a ſu tirer avantage de ces illuſions. L'homme ruſtique dans la claſſe de ceux que je traite, quoique moins inſtruit que celui de la ville, a les ſenſations & l'imagination plus certaines que l'autre. Auſſi l'Empirique perdroit-il ſon tems à émouvoir des organes auſſi robuſtes.

Je m'étends ſur cette partie, ſachant qu'on peut très-bien par art frapper l'imagination de certaines perſonnes au point de faire ſentir & voir des choſes qui n'exiſtent pas. Les perſonnes ſéduites trompent les autres avec la confiance & la certitude que donne la bonne-foi. Quand ces illuſions ne tendent qu'à des amuſemens, elles ne ſont pas auſſi dangereuſes que celles qu'on emploie ſous le prétexte d'opérer des guériſons. Un Malade comptant ſur l'efficacité d'un ſecours illuſoire, n'emploie pendant ce tems, toujours très-long,

aucun médicament propre à sa maladie, qui souvent empire, & laisse le patient dans le plus grand danger. Des conséquences aussi frappantes sont bien faites pour arrêter l'Empirisme, qui, dans un État policé, est un fléau de plus, & qui n'est pas nécessité.

J'ai suspendu jusqu'à ce jour la publicité de mes cures par la crainte que j'avais d'être démenti par des rechûtes. Mais la multiplicité des guérisons, & le laps de tems écoulé depuis, ne me laissent aucun doute sur ma découverte. Je ne puis trop solliciter & presser le Gouvernement de me mettre à même de faire un traitement en grand, dans une maison destinée à ce travail, sous la conduite des Médecins qui ont suivi mes premiers Malades. Je n'ai point tenu ma méthode secrette; plusieurs Grands, les Personnes en place, tant Magistrats que Ministres, du nombre desquels je puis citer M. Lenoir, qui, malgré la multiplicité de ses occupations, a plusieurs fois été témoin des effets de l'Electricité

ſur ces Malades, MM. les Adminiſtrateurs des Pauvres & Hôpitaux, pluſieurs Médecins, Chirurgiens, Académiciens, Savans, & autres qui ont déſiré me voir opérer, ont aſſiſté à mon travail. J'eſpere, d'après un traitement en grand, enſeigner l'art d'adminiſtrer l'Électricité ſuivant ma théorie, & donner un Traité complet ſur cette matiere.

J'ai pour me ſeconder dans ce travail un fils qui s'eſt appliqué depuis ſa tendre jeuneſſe à l'étude de la Phyſique, de la Chimie & de l'Anatomie, toutes ſciences utiles pour la partie qu'il embraſſe.

D'après les guériſons opérées depuis pluſieurs années, ſans rechûte, & le rapport ci-joint de MM. les Médecins de la Faculté de Paris, qui ont ſuivi mon traitement, on ne peut plus douter de l'efficacité de l'Électricité dans les maladies nerveuſes, ni craindre la ſuite de ce traitement. Le tableau de ſeize perſonnes attaquées de maladies affreuſes, & ſoumiſes pendant neuf mois aux plus fortes ſecouſſes électriques

ſans avoir reſſenti aucune incommodité locale, ni dérangement dans aucun viſcère, eſt bien fait pour détruire les préjugés répandus par de certains Auteurs qui ont écrit ſur les dangers qu'on couroit en ſe faiſant électriſer. Les Commiſſaires ont remarqué, au contraire, une amélioration dans l'organiſation de chaque Sujet du côté du phyſique & du moral : le détail circonſtancié & progreſſif de la cure de chaque Malade eſt bien fait pour gagner la confiance de ceux qui ſont attaqués des mêmes accidens ; ce ne ſont point des guériſons mendiées ni choiſies ſur une quantité indéfinie de Sujets, au contraire le nombre des Malades & leurs accidents avant le traitement eſt très-circonſtancié, & leur état actuel eſt la preuve la plus convaincante de l'utilité de l'application de cet agent à ces ſortes de maladies.

132

NOMS des personnes épileptiques, cataleptiques & hystériques que j'ai guéries, & que je puis citer de leurs consentemens, dont l'état de maladie & de rétablissement, depuis plusieurs années, est de notoriété publique, attestés par des personnes de l'Art & en place, qui les ont vu malades, avant & pendant le traitement, & depuis leur guérison.

Demoiselle *Marie-Susanne le Vasseur*, fille du Régisseur de la Terre de Mad. de Saint-Laurent, veuve de l'ancien Trésorier des Colonies. Ladite Demoiselle âgée de 25 ans, lorsque M. Gibert, Chirurgien de Paris, attaché à cette maison, qui savait que je traitais des affections nerveuses, m'engagea à lui donner mes soins.

Elle était épileptique depuis le 16 Juin 1778. La cause lui est venue d'une chûte qu'elle fit dans un escalier de cave; la tête porta la premiere; la commotion fut si violente qu'elle resta deux heures sans connaissance; elle eut ensuite pendant huit

jours des accès à la même heure avec perte de raiſon, contraction & ſalivation abondante; elle a été ſaignée dans ce tems à huit jours de la chûte, & les paroxyſmes ont ceſſé pendant trois mois & ont reparu pendant quelque tems; la Malade a eu enſuite un intervalle de huit mois ſans accidens, excepté des maux de tête qui ont toujours augmenté au point qu'elle retomba dans le même état : ſes accès lui prenaient à-peu-près dix à douze fois par mois & duraient ſix à ſept heures, & ſouvent juſqu'à douze; pendant ce tems elle revenait dans ſon bon ſens un quart-d'heure, & retombait enſuite dans ſon état.

J'ai commencé à l'électriſer le premier Mars 1781. Je la pris dans ſon paroxyſme, & elle revint à elle auſſi-tôt, quoique le période de l'accès dût être de pluſieurs heures, elle parla & dit que quelqu'un venait de lui donner un coup à la tête qui l'avait ſoulagée. Chaque fois que je me trouvais lorſqu'elle perdait connaiſſance, je la lui rendais auſſi-tôt à la premiere ſecouſſe; elle n'avait pas d'appétit & ne dor-

mait presque pas depuis son accident, & son flux périodique était arrêté.

Marche de la Cure.

Le premier mois j'ai rétabli l'appétit, le sommeil, & les écoulemens périodiques; mais les paroxysmes ont été en augmentant à-peu-près, pour le moins, du triple; il est vrai qu'elle était moins lasse après ses accès, qui ont été à quarante pour le premier mois du traitement. Cette augmentation étonnait toutes les personnes qui suivaient le traitement, ainsi que la Malade. Les mois suivans ses accès diminuerent, ensorte que dans les derniers elle n'en avait qu'un ou deux, & on pouvait lui en provoquer par la moindre impression. Jamais gradation dans une cure n'a été mieux marquée: le second mois la contraction & la salivation cesserent dans les paroxysmes, & les derniers n'étaient plus que des instans de sommeil; ils ont cessé par des envies de bâiller: la cure a été finie au mois d'Octobre de la même année. Elle a été ensuite à la campagne où elle s'est très-

bien portée ; & depuis elle n'a rien ressenti de son accident. M. Cosnier, Docteur-Régent de la Faculté de Paris, est le Médecin de la maison, & s'est souvent trouvé au traitement, ainsi que plusieurs Savans, particulierement M. Cadet, de l'Académie Royale des Sciences ; cette cure a été des mieux constatée par l'intérêt que plusieurs personnes de nom, prenaient pour des Malades de ce genre qu'elles voulaient faire traiter, seule cause de cet intérêt particulier, qui a duré depuis le traitement, afin de s'assurer de la réalité de la cure.

Catherine-Agathe Héron, demeurant à Paris, rue de la Harpe, au petit hôtel d'Harcourt, à l'âge de dix-huit ans éprouvait des maux de cœur & des mal-aises, était d'une pusillanimité si grande qu'un rien lui faisait peur, le son d'un tambour, le bruit d'une fusée, & la vue de l'artifice la faisait trouver mal ; elle était fort peu réglée & avait essuyé des retards. Lorsqu'au mois de Juin 1780, (elle était alors âgée de 19 ans) traversant le passage des Mathu-

tins, un homme lui occaſionna une frayeur ſi grande, qu'arrivée chez ſes parens elle eut un accès d'Epilepſie des plus violents qui dura pluſieurs heures, pendant lequel elle criait comme quelqu'un qui eſt pourſuivi : cet accès fut terminé par une courbature générale, accompagnée d'un mal de tête violent. Le jour de la petite Fête-Dieu de la même année, ſe trouvant à une proceſſion où il y avait beaucoup de tambours, au premier coup de baguette qu'elle entendit, il lui prit un tremblement général, une ſueur froide couvrit ſon corps, elle perdit connaiſſance; le ſang ſe porta à la tête avec tant d'impétuoſité que ſon viſage devint tout violet & couvert de puſtules de la groſſeur d'un œuf de pigeon; ſa langue devint noire & extrêmement gonflée; elle eut des contractions de bras violentes, frappait rapidement du pied contre le carreau, comme ſi elle eut voulu imiter le roulement des baguettes ſur un tambour. Elle reſta dans cet état une heure; ſa connaiſſance & l'uſage de la parole

ne

ne lui revinrent qu'une heure & demie après ; ramenée chez elle, elle eut encore un accès qui fut précédé par le tremblement dans tout le corps & d'un bruit violent avec fa bouche, comme fi elle eût voulu imiter celui d'un tambour, avec le frappement des pieds contre terre. En général, le commencement de fes attaques étoit toujours accompagné ou d'un cri, comme quand quelqu'un a peur ou qu'il eft pourfuivi, ou d'un bruit femblable à un roulement de caiffe, mais conftamment elle avoit fes battemens de pieds. Dans le commencement de fa maladie, M. Duby, Me. en Chirurgie, eut l'humanité de lui adminiftrer pendant fort long-tems & gratuitement, non-feulement les fecours de fon Art, mais encore les remedes ufités dans ces fortes de maladies qui abattent toujours les forces du Malade, auffi fes attaques parurent fe calmer du 15 Juillet au 10 Août fuivant ; mais ce jour-là, à fept heures du matin, il lui en prit une fi violente qu'elle dura jufqu'à midi, fans laiffer

à la malade le moindre ſigne de ſentiment: on la ſaigna du pied, & elle revint un peu à elle ; mais le lendemain & les jours ſuivans les accès ſe multiplierent au point de venir dix à douze fois par jour, & chaque accès durait une demi-heure : on prit le parti de la baigner ; les bains parurent calmer le mal pour quelques jours ; elle n'avait point alors d'attaques, mais continuellement elle éprouvait des douleurs aiguës par-tout le corps, principalement à la tête, entre les deux épaules, & au creux de l'eſtomac, jettant involontairement des cris. Après avoir éprouvé pendant quelque tems cette indiſpoſition, il s'y joignit des mouvemens & tiraillemens dans la figure, les yeux ſouvent en étaient affectés, au point qu'elle était pluſieurs minutes ſans y voir, les gonflemens dans différens endroits du viſage terminaient ordinairement cette ſcène de ſouffrance qu'elle reſſentait tous les jours, pendant laquelle elle ne perdait pas connaiſſance habituellement, à moins que le mal

de cœur lui prît ; alors elle jettait plusieurs cris ou imitait de sa bouche le tambour, frappait du pied & restait dans une agitation si violente pendant une heure, qu'à peine quatre hommes pouvaient la maintenir. Dans le mois de Juin elle fut conduite chez M. le Cardinal de Rohan où était M. Caliostro ; il lui prit alors son attaque qui fut précédée du bruit du tambour : elle fit frayeur à toute l'assemblée, & M. Caliostro remit à son prochain voyage le traitement de cette infortunée. Quelque tems après M. le Vicomte de Bussy, Chevalier de Saint-Louis, demeurant à Paris, rue de Vaugirard, m'engagea de l'entreprendre ; il la fit mettre près de moi. Son état de faiblesse & la situation affreuse dans laquelle elle était, car il ne se passait pas d'heure qu'elle n'eût une attaque, ne permettant pas qu'elle vint chez moi, je transportai une machine électrique chez elle le 31 Juillet 1781, & à la premiere vibration que je lui communiquai, son tremblement lui prit, & le bruit du tambour se fit entendre ;

mais continuant de l'électriser, malgré ses jactations de bras & de jambes, elle devint tranquille en quatre minutes, reprit ses sens & n'eut rien autre dans ce traitement; mais trois heures après elle eut une attaque assez violente, car une demi-heure s'était écoulée pendant qu'on était venu me chercher, & je la trouvai dans un état de convulsion le plus affreux, les yeux tout bouleversés, le visage violet & couvert de pustules de la grosseur d'un gros pois; à la troisieme vibration électrique elle revint à elle; à la quatrieme, son visage reprit sa couleur ordinaire; & à la cinquieme, les pustules s'en allerent presque; elle n'eut point mal à la tête après comme de coutume: mais dans la nuit suivante elle eut un accès. Dans le mois d'Août, elle eut vingt-deux attaques, dont six dans l'Electricité, dix dans la nuit, le reste dans le jour. Elle a éprouvé des coliques violentes à l'approche de ses règles, qu'elle eut cependant légérement. Dans le mois de Septembre, elle a eu vingt atta-

ques, dont dix dans l'Electricité, trois dans le jour & sept la nuit. Les gonflemens du visage furent moins violents ; elle eut ses règles assez abondamment pendant trois jours, & ensuite eut des douleurs dans les cuisses & dans les jambes, si fortes qu'elle pouvoit à peine, pendant plusieurs jours, se soutenir. Dans le mois d'Octobre, elle eut trente-deux accès, dix-huit dans le traitement, six dans les intervalles, & huit dans les nuits. Ses pustules au visage se changerent en une tache assez large qui lui parcourait différentes parties du visage, mais se fixait principalement au nez. Elle commença ce mois-là à saliver considérablement, & eut ses règles huit jours de suite sans éprouver d'autres douleurs qu'une faiblesse dans les jambes. Dans le mois de Novembre, elle eut vingt accès, dont treize dans le traitement, quatre les nuits & trois dans les intervalles du traitement ; elle fut bien réglée, la salivation fut encore très-copieuse, & la faiblesse devint totale chez elle, au point qu'on était obligé de la lever

& de la foutenir pour la promener dans fa chambre. Dans le mois de Décembre, elle apprit la mort de fa mere, à laquelle elle était fort attachée, elle eut ce jour-là fix accès, & dans tout le mois feize, dont quatre dans le traitement, neuf dans les intervalles, & trois pendant la nuit. Vers la fin du mois elle reprit un peu de force & marchait feule, faliva encore abondamment; eut fes regles, & le gonflement du vifage ne fe portait plus que fur la joue droite & un peu vers le nez. Dans le mois de Janvier 1782, elle eut quatre accès; dont un dans le traitement, deux dans les intervalles & un la nuit; elle avait des envies de bâiller qui duraient quelquefois une demi-heure de fuite, fur-tout le foir, faliva encore beaucoup, & fut bien réglée. Dans le mois de Février elle eut un accès, beaucoup de bâillemens, entendait alors fans peine le bruit du tambour, voyait avec plaifir l'éclat des feux d'artifice, ce qui autrefois lui eût donné un accès. Elle eut une falivation abondante & fut bien réglée. Dans le mois

de Mars, elle n'eut rien autre qu'une courbature l'avant-veille de ses règles. Beaucoup de bâillemens, moins de salivation que les mois précédens. Elle eut un chagrin violent d'une maladie dont mourut son pere avec lequel elle avait toujours été.

Malgré la douleur dont elle fut longtems affligée, elle n'eut aucune attaque, mais seulement quelques migraines, dont la durée ne fut point longue à l'aide de l'Electricité. Ses évacuations périodiques n'éprouverent aucun dérangement. Le mois suivant elle n'éprouva aucune indisposition, n'a rien ressenti depuis ; boit, mange, dort bien, & jouit de la santé la plus parfaite. Elle demeure encore rue de la Harpe, au petit Hôtel d'Harcourt.

Les personnes qui l'ont vue, sont Mesdames la Princesse de Brionne, la Duchesse de Villeroi, la Vicomtesse de Bussy, &c. Mgrs le Duc de Chartres, le Cardinal de Rohan, Mrs Darcet, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, & M. Croharé, Apoticaire de Mgr Comte d'Artois.

Vers la fin de l'été 1777, *Marie-Marguerite Boucherat*, âgée alors de vingt-un ans, demeurant à Meaux, eut une impreſſion de frayeur ſi vive que le même mois ſes évacuations périodiques furent ſuprimées; & le mois ſuivant, à l'époque où elle les attendait, elle eut une courbature générale, accompagnée de douleurs de tête qui devinrent ſi violentes, que le troiſieme mois elle avait de tems à autre de legères ſuſpenſions de ſentiment; enfin, le quatrieme mois la ſuſpenſion de ſentiment fut ſi grave, qu'après pluſieurs heures, ne voyant pas qu'elle revint à elle, Mad. de Villiers, chez laquelle elle était, fut chercher M. Rochar, Docteur en Médecine, Chirurgien-Major des Troupes du Roi & Correſpondant du Collège de Chirurgie de Paris, qui a envoyé (à M. Moraux, Chef de Bureau au Département de la Guerre, à Verſailles, chez lequel la malade a demeuré après être ſortie de Meaux) la deſcription de l'état cataleptique où il l'a vue, & du traitement qu'il lui a adminiſtré, dont voici l'extrait.

Au mois de Janvier 1778 , il fut appellé auprès de la malade qu'il trouva étendue sur un sopha, & ne donnant d'autres signes de vie qu'une chaleur faible par tout le corps, sans pouls, sans respiration apparente, & sans aucun sentiment : il la remua & essaya de l'agiter en lui excitant de la douleur par les moyens les plus propres, à l'exception des incisions & brûlures ; mais il dit que s'il les eût mis en usage, ils auraient été infructueux , car il épila dans différens endroits la malade sans qu'elle donnât le plus léger signe de sensibilité. Les volatils, les camouflets, l'eau de Luce, l'alkali volatil-fluor furent administrés en vain ; il la fit saigner du bras dès le deuxieme jour de cet état ; le sang coula de la veine sans produire aucun soulagement ; le troisieme jour elle fut saignée du pied sans produire plus d'effet. Ces différentes saignées furent répétées à plusieurs reprises pendant l'espace de sept jours que la malade fut ainsi martyrisée, & qu'on lui eut fait prendre des

lavemens avec de l'eau miſe au terme de la glace. Des aſperſions d'eau à cette température ſur le bas-ventre qu'on entretenait toujours froid, à l'aide des linges mouillés, produiſirent une roideur dans toute l'habitude du corps, qui alors devint comme un morceau de bois. Après des laxatifs & minoratifs qui agirent ſans rendre le mouvement au pouls ni la ſoupleſſe aux membres, il la fit mettre dans des bains froids dans leſquels elle entrait tout d'une piece & en ſortait de même. Enfin, le ſeptieme jour on lui introduiſit à pluſieurs repriſes des potions roborantes animées dans leſquelles entraient le caſtoreum, la liqueur d'Hoffman, & elle revint à elle comme quelqu'un qui ſort d'un long aſſoupiſſement, très-affaiblie & fort étonnée de l'appareil qui l'environnait, n'ayant rien reſſenti de la torture à laquelle elle avait été ſoumiſe. Dès le lendemain des accès d'épilepſie avec jactation de bras & de jambes commencerent, & elle reſta dans cet état vingt-un jours : les attaques ſe ſuivaient à

deux minutes près & duroient deux heures; le seizieme jour cependant elle eut un intervalle de trois heures pendant lesquelles elle fut administrée. Les accès recommencerent & se calmerent le vingt-deuxieme jour : pendant ce tems on lui administra l'eau de poulet, les boissons d'eau de tilleul, de gallicum, de muguet aromatisé d'eau de fleur d'orange, & quelquefois l'opium à grande dose ; ces derniers remedes sont ce qui a servi le plus à calmer pour quelque tems la maladie, sans cependant faire reparaître les règles ; la malade dit qu'elles ne revinrent qu'après avoir fait usage d'une liqueur très-forte dont elle ignore le nom, qui lui a occasionné de violentes coliques ; ses évacuations périodiques revinrent avec assez de régularité pendant trois mois ; & elle commençait à jouir d'une parfaite santé, à l'exception de douleurs générales qu'elle éprouvoit aux approches & après ses règles ; mais le quatrieme mois elle eut une suppression qui lui fit enfler différentes parties du corps. Ces enflures variaient & se por-

taient indifféremment aux bras, à l'estomac, aux aînes, aux cuisses & aux jambes, ce qui tourmentait considérablement la malade & lui occasionnait des cuissons & des démangeaisons insupportables : l'application d'un corps froid dessus paraissait la soulager pour un peu de tems. Un autre Chirurgien de Meaux la traita pendant six mois sans aucun succès. Dans ses attaques le sang se portait à la tête, & lorsqu'elle pouvait saigner du nez la perte de raison & de connaissance durait moins longtems. Un jour que ses gonflemens lui avaient pris à la jambe & qu'elle les sentait venir à la cuisse, elle prit un rasoir pour faire une incision, croyant par ce moyen donner issue à ce qui la tourmentait si fort; mais ce fut en vain: car à l'instant qu'elle eut donné le coup, le mal continua sa route au lieu de sortir par l'ouverture qu'elle lui avait faite. Un Médecin, résidant dans la même ville, l'entreprit & ne fut pas plus heureux que les précédens, il lui fit prendre beaucoup d'infusion de tilleul ; ses gonflemens diminuèrent de volume, mais devinrent plus nombreux, ils

ressemblaient à de gros grains de chapelet qui se suivaient & gagnaient toujours la partie supérieure du corps, en produisant les mêmes cuissons & démangeaisons que lorsqu'ils étaient réunis ; mais ce qui incommodait le plus la malade, c'est quand ils venaient à la tête : alors, suivant elle, aucune douleur n'était aussi aiguë & aussi insupportable. Pendant tout ce tems ses regles paraissaient à peine, encore était-elle souvent plusieurs mois sans les avoir : on la saignait de tems à autre, & ses attaques n'étaient pas moins fréquentes ; elle avait en outre quatre ou cinq migraines par mois qui lui duraient quelquefois deux jours de suite & lui occasionnaient des vomissemens ; le fort de la douleur se portait toujours à la partie gauche du front ; elle dormait en général très-peu, encore avait-elle des rêves très-fatigans.

Elle me fut remise le 7 Décembre 1781, par MM. Vauquer, Négociant à Paris, rue de la Coutellerie, & Moraux, Chef de Bureau, à Versailles, instruits de mes succès par M. Gibert, Chirurgien de Paris, qui depuis

long-tems avait ſuivi des malades qu'on m'avait confié. Il connoiſſait la Malade & lui adminiſtrait alors les ſecours uſités dans ces indiſpoſitions.

Le premier jour de Décembre, elle avait eu deux attaques de quatre heures chacune. La nuit du premier au deux, elle l'avait paſſée preſqu'entiere dans une attaque complette. Le deux, elle avait eu toute la journée des gonflemens ; le troiſieme, elle eut pluſieurs attaques qui revinrent le quatrieme, cinquieme & ſixieme jour. Enfin le ſeptieme, dans le traitement, elle eut un vigoureux accès qui ne ceſſa qu'à la cinquieme ſecouſſe ; elle eut encore ſes bourſouffles dans le reſte de la journée. Pendant la premiere quinzaine elle eut cinq accès & ſept fois ſes bourſouffles ; dans reſte du mois, deux fois ſes bourſoufflures, deux accès & une migraine. Dans le deuxieme mois, elle eut trois accès, ſix fois ſes bourſouffles ou gonflemens, deux ſaignemens de nez, & fut réglée. Le troiſieme mois, elle eut un accès, trois gonflemens & une perte pendant huit jours, au bout deſquels

je cessai le traitement & lui fis prendre de l'eau de riz, ce qui l'arrêta. Je recommençai le traitement au bout de quelques jours, & le quatrieme mois elle n'eut plus d'accès ni d'attaques, mais deux fois ses gonflemens ou boursoufflures, & ses règles parurent encore copieusement. Le cinquieme & le sixieme mois elle n'eut aucuns symptômes d'indisposition, & fut bien réglée. Depuis elle a joui & jouit de la santé la plus brillante. Elle est actuellement chez M. Lefevre, Négociant, rue Quincampoix, au Sauvage. Les personnes qui ont assisté au traitement de la Malade précédente, ont vu celle-ci, qui demeurait & était électrisée dans la même maison que la nommée Héron.

M. * * *, Huissier de la Chambre de Madame la Comtesse d'Artois, attaqué d'Epilepsie, dont il eut un accès violent en présence de la Princesse, & dont l'état a été constaté dans le tems par MM. les Médecins & Chirurgiens de la Maison, jouit présentement de la plus parfaite santé, & est rentré dans les fonctions de sa Charge;

qu'on voulait lui ôter pour cette raison ; & d'après le préjugé reçu que ces sortes de maladies sont incurables. Rien aussi de plus consolant pour les Grands, qui ne sont pas à l'abri de ces accidens que d'avoir sous leurs yeux, un sujet traité radicalement de cette maladie.

Au mois de Février dernier, M. Sage, de l'Académie des Sciences de Paris, qui en 1781 avait été témoin de ma façon d'administrer avec succès l'Électricité aux affections nerveuses, m'adressa un jeune homme épileptique, que je commençai à traiter le 11 du même mois.

Voici le rapport fait par ce jeune homme, de sa maladie, de l'état où il se trouvait lorsque je le soumis au traitement, & des effets qu'il a ressenti de l'Electricité.

« Le 27 Décembre 1782 (étant alors à Brest Secrétaire de M. le Comte de Langeron, Maréchal de Camp, Commandant en chef des Embarquemens de troupes), j'eus une attaque

attaque d'épilepſie des plus violentes; je n'ai pu me rappeller avoir rien reſſenti qui m'annonçât ce qui allait m'arriver. Je fus ſurpris, en ouvrant les yeux, de me trouver ſur mon lit entouré de pluſieurs perſonnes qui me regardaient avec autant d'étonnement que je devais en avoir; je me trouvai dans un état d'anéantiſſement ſi grand, que je fixai les perſonnes qui m'entouraient, ſans proférer un mot; l'on crut que j'allais m'aſſoupir, & on me laiſſa ſeul. Reprenant peu-à-peu mes eſprits, je cherchai vainement à me rappeller ce qui venait de m'arriver; je ne me reſſouvenais pas même du jour, ni de ce que je faiſais avant cet accident. Cependant je m'étais levé comme à mon ordinaire; j'étais occupé depuis huit heures du matin, & il était alors près de midi; me ſentant bleſſé, je deſcendis de mon lit, & me regardant à la glace, je me vis une contuſion près de l'œil que je m'étais faite en tombant, & ma langue était martyriſée d'un côté, les dents y étaient imprimées. J'entrai dans

la chambre voisine, & demandai ce qui venait de m'arriver; les personnes étaient encore effrayées de l'état où elles m'avaient vu, & surprises de ce que j'étais si-tôt sur pied : ils me rapporterent qu'en travaillant je m'étais levé avec vivacité, & après avoir tourné dans la chambre en homme égaré, je tombai sans connaissance; l'on appella du secours, & après avoir cherché à me faire revenir par différens moyens, comme jetter de l'eau à la figure, faire respirer du vinaigre, l'on me porta sur mon lit dans cet état, qui dura un quart-d'heure. Des premiers Médecins & Chirurgiens de Brest furent appellés, me questionnerent beaucoup, ne m'ordonnerent rien, & je ne pus concevoir d'inquiétudes de mon accident, qu'en apprenant deux ou trois jours après la perte de ma place.

Dans cette extrémité je quittai Brest le 3 Janvier 1783, & j'arrivai à Paris le 7. Des personnes consolantes, à Brest & à Paris, à qui je fis part de ma malheureuse aventure, m'aidaient à n'en point craindre

la suite, & à l'attribuer uniquement à une indigestion d'huîtres que j'avais mangé ce jour-là à mon déjeûné : je me laissai persuader facilement ; mais le Mardi 21 Janvier, quinze jours après mon arrivée à Paris, j'eus à sept heures du matin une attaque terrible qui me prit en dormant : je restai sans connaissance un quart-d'heure, deux heures après j'en eus une seconde ; mais j'eus le tems de dire à une garde : (Ciel, je vais encore me trouver mal !) Avant de perdre connaissance, je sentis ma langue se roidir & s'allonger ; je faisais des efforts pour la faire rentrer, craignant de me la massacrer, comme j'avais fait à ma premiere chûte ; une tension dans tous les membres, enfin la perte de connaissance. Je fis appeller des Chirurgiens, qui dès le soir même voulaient me saigner du pied ; je voulus éloigner la saignée, l'on se rendit à ma répugnance ; je pris par cuillerées des potions anti-spasmodiques, tous les matins le petit lait, &c. Avec ces espèces de calmans, je passai le reste de la semaine

ſans autre chûte. Le Dimanche 26 du même mois, j'eus dans la journée deux reſſentimens, c'eſt-à-dire, je reſſentis les mêmes préludes que lors de ma derniere attaque; mes yeux ſe portaient en l'air, la langue ſe roidiſſait, & par gradation je ne pouvais plus articuler que des ſons; mais en reſpirant du vinaigre, ces criſes ne durerent pas une minute, & je ne perdis point connaiſſance. Mon Chirurgien arriva l'inſtant après la derniere criſe; je lui rendis compte de ce que je venais d'éprouver, & lui fis voir une ordonnance d'un Médecin (*a*) que j'avais conſulté la veille, & qui portait les ſaignées de pieds. Je fus donc ſaigné le ſoir même; je pris toute la ſemaine le petit lait & d'autres calmans, une médecine le Samedi ; je me portais aſſez bien le Dimanche; & le Lundi 3 Février, j'eus dans la matinée deux attaques des plus fortes, qui me mirent à la mort; elles m'ont été annoncées, dès les quatre ou

(*a*) M. Lalouette le jeune, Docteur de la Faculté.

cinq heures du matin, par un violent mal de tête. Tout cela n'épouvantait que moi, les Chirurgiens regardaient ces attaques comme ſimples attaques de nerfs, & me promettaient de me tirer d'affaire; ce que je ne pouvais plus eſpérer. J'eus le bonheur d'être adreſſé à M. Comus, qui m'électriſa pour la premiere fois le Lundi 10 Février. J'arrivai chez lui dans un état de langueur qui m'ôtait toutes facultés; je n'avais aucune connaiſſance du remede, & je le trouvai ſingulier. Les premiers jours de mon traitement je pouvais à peine me tranſporter chez M. Comus, & dès les premiers jours je remarquai, en ſortant de chez lui, que l'Electricité me donnait de la force; je n'étais plus ſenſible au froid; je ſentais un bien-être qui me ſurprenait; j'allais au traitement malade & ſans courage; je revenais chez moi avec une fermeté extraordinaire. Depuis long-tems j'étais ſans appétit, je dormais peu, enfin je n'exiſtais plus; dès la premiere ſemaine que je fus électriſé, tout fut diſſipé. Huit

jours de traitement me changerent totalement; j'avais la tête dans l'état le plus tranquille, un appétit étonnant; j'allais à l'Electricité avec plaiſir, j'en ſortais avec gaieté, excepté les premiers jours: ce n'eſt pour moi depuis long-tems qu'une partie de promenade; enfin j'aurais ſubi l'opération dix fois dans une journée. Le huitieme jour que je fus électriſé, j'avais paſſé la meilleure nuit que j'euſſe eu de ma vie, je me levai émerveillé de la différence de mon état, & n'arrivai pas aſſez tôt chez M. Comus pour lui témoigner ma ſurpriſe & ma reconnaiſſance. Mon Chirurgien m'avait ordonné les bains; je devais les commencer le même jour que j'ai été électriſé pour la premiere fois. Tous les jours il me faiſait ſa viſite, me demandait ſi mon bain m'avait fait du bien: je lui répondais, beaucoup; mais il ignorait que j'allais les prendre chez M. Comus.

Ma ſanté me permit alors de rentrer dans le monde. Les perſonnes que je voyais étaient ſurpriſes du changement qui s'o-

pérait tous les jours en moi, de l'embonpoint que je prenais. Plusieurs de ces mêmes personnes usent de la recette pour différentes indispositions, & toutes se joignent à moi pour chanter l'Electricité. Depuis quatre mois que je suis soumis au traitement, je n'ai rien ressenti; je vis comme un homme qui se porte bien; je n'ai plus besoin du remede; mais je vais & j'irai, toutes les fois que la chose sera possible, prier M. Comus de m'en donner une dose: je suis aussi sûr que cela ne peut point faire de mal, c'est-à-dire, causer le plus petit accident, que je suis certain d'en avoir tiré les plus grands avantages; & quand quelqu'un me dit, je ne me porte pas bien, mon refrein est toujours: allez voir M. Comus.

Quant à ma maladie, je la dois à des excès du côté des femmes, à plusieurs maladies graves que je n'ai jamais fait que pallier. Les chagrins doivent aussi y avoir contribué, la majeure partie de l'année derniere j'en ai ressenti de très-vifs.

Je n'ai aucune répugnance à rendre mon

hiſtoire publique, puiſqu'elle contribuera à convertir les perſonnes qui ne le ſont pas encore. L'on m'a indiqué le chemin de la ſanté; je dois à la ſociété le récit de mon heureux voyage ».

C'eſt de tous les ſujets entrepris la cure la plus prompte que j'aie obtenue. Cette prompte guériſon n'eſt due qu'au petit laps de tems qui était écoulé depuis la premiere attaque.

Marie-Magdeleine Malpo, âgée de 21 ans, eut au mois d'Août 1782 une ſuppreſſion occaſionnée par une imprudence. Un jour qu'elle revenait de la promenade, elle avait extrêmement chaud; ne ſoupçonnant pas que ſes évacuations périodiques l'euſſent pris ce jour-là, tira un ſeau d'eau de puits & mit ſes pieds dedans; à l'inſtant où elle les plongeait elle reſſentit un friſſon ſingulier dans toute l'habitude du corps, elle en attribua la cauſe au paſſage ſubit du chaud au froid; ſans faire plus d'attention elle reſta à-peu-près une heure;

elle ne s'apperçut de ſon inconſéquence qu'en ſe couchant, car preſque tout était ſupprimé, & ne vit preſque rien les mois ſuivans : petit à petit elle tomba dans un état de langueur qui faiſait craindre pour ſes jours ; un mal de tête continuel ſuivi d'une laſſitude générale avec étouffement s'emparerent d'elle ; elle ne dormait que fort peu, encore avait-elle des rêves gênans : enfin en Janvier, & les mois ſuivans, elle eut une ſuppreſſion totale ; ſon viſage devint jaune & livide ; elle avait des ſpaſmes qui duraient quelques minutes, & depuis long-tems avait fort peu d'appétit. Le 29 Avril 1783, j'entrepris de la traiter ; elle m'avait été adreſſée & recommandée par par M. Deſſault. Au bout de quelques jours de traitement, les maux de tête ſe calmerent, l'appétit commença à reprendre ; dès le douzieme jour elle jouit la nuit d'un ſommeil paiſible, ce qui a continué ; ſes yeux devinrent plus vifs, ſon teint plus animé ; enfin, le 18 Mai, ſes régles parurent abondamment pendant trois jours,

elle en fut même un peu fatiguée. Je continue toujours le traitement afin d'affermir cette guériſon.

Cette fille eſt la ſoixantieme qui ait éprouvé des effets curatifs de ma méthode, en très-peu de tems, dans ces ſortes d'indiſpoſitions.

Ces perſonnes ont été vues & interrogées pluſieurs fois par MM. les Médecins qui ont ſuivi mon dernier traitement. Je donne ici les noms de ces perſonnes, afin que celles qui ſont dans le même état puiſſent prendre des renſeignemens de ces perſonnes traitées, ainſi que de celles qui les connaiſſent.

Je ne rends pas publiques pluſieurs cures auſſi extraordinaires, le rang, l'état des perſonnes, des établiſſemens faits ou à faire depuis leur guériſon, m'impoſent le plus grand ſilence : j'eſpere que la facilité qu'on aura de traiter ces ſortes de maladies détruira le préjugé reçu de cacher cet accident comme une maladie honteuſe, pré-

jugé d'autant plus fâcheux qu'on attend ſouvent du tems la guériſon, & qu'on met le malade hors d'état de recevoir des ſecours.

Quant à la contagion de cette maladie, elle ne peut avoir lieu que par l'impreſſion que peut faire ſur l'imagination d'un Être quelconque la vue d'un Epileptique dans ſon accès : alors l'inoculation eſt morale, & ne peut être autrement. Les expériences ſuivantes vont lever tous les doutes à ce ſujet.

Conjointement avec mon fils, j'ai ſcarifié des chiens de différens âges que nous avons panſé avec des linges imbus de ſalive & écume de pluſieurs Epileptiques ; les ſcarifications ſe ſont bien cicatriſées, & ces animaux, gardés une année entiere, n'ont pas eu la plus légere attaque de maladie nerveuſe.

Il y a deux ans mon fils s'étant bleſſé avec un outil, à la main, l'inciſion était aſſez profonde ; il s'eſt panſé pendant quatre jours avec des compreſſes imbibées de

ſalive & écume de perſonnes attaquées d'épilepſie, d'affections morales & phyſiques. Il n'a jamais reſſenti le plus petit ſymptôme d'affections nerveuſes.

RAPPORT ſur le Traitement Électrique fait à ſept hommes & à ſix femmes attaqués d'Épilepſie.

LE Samedi trois Août 1782, MM. Coſnier, Maloët, Darcet, Philip, Lepreux, Deſeſſartz & Paulet, tous Docteurs-Régens de la Faculté de Médecine en l'Univerſité de Paris, ſe ſont tranſportés dans une maiſon ſiſe rue des Roſiers au Marais, où M. Ledru, connu ſous le nom de Comus, les avait invités pour y viſiter des malades des deux ſexes attaqués d'épilepſie, ſuivre le traitement qu'il ſe propoſait de leur faire par le moyen de l'Électricité, en dreſſer leur rapport, & prononcer ſur les effets de ce traitement.

Les malades du ſexe maſculin qui leur ont été préſentés ſont les nommés *Jacques-Noël le Roux*, *Jean-François Vivier*, *Pierre-Henri la Rue*, *André Berton*, *Nicolas-Antoine Touſſaint*, *Jean-Baptiſte Maubeuge*, & *Antoine Meuſnier* dit *Preſle*.

Les femmes ſont, *Marie-Anne Ambelle*, *Félicité Deſchamps*, *Marie-Anne Thouvenin*, *Marie-Geneviéve le Clerc*, *Scholaſtique Balduque*, & *Marie-Françoiſe Smirs*.

Après avoir pris lecture de la notice ſur l'état où ſe trouvaient ces malades avant le traitement, laquelle notice eſt tranſcrite à la tête du Journal qui doit être dreſſé par le ſieur Ledru le fils (qui, ſous les yeux de ſon pere, & en ſon abſence, a adminiſtré l'Électricité aux malades) dans lequel Journal il fera mention de tous les accès ou reſſentimens que ces malades éprouveront chaque jour, même chaque nuit, & pendant le traitement, après avoir interrogé chaque malade en particulier, & trouvant leurs réponſes conformes à ce que contient la notice ſur chacun d'eux, ils

ont attesté cette conformité par leurs signatures apposées au bas desdites notices.

Le 20 Mars 1783, requis par le sieur Ledru de constater l'état présent des Malades & les effets que le traitement a produit sur eux, les mêmes Docteurs ont arrêté, 1° qu'il serait fait par l'un d'eux un relevé exact du Registre qui contient le traitement des hommes, & par un autre le relevé de celui qui contient le traitement des femmes. 2°. Qu'ils se rassembleraient le plutôt possible pour établir une comparaison entre l'état ancien & l'état présent de ces Malades, soit de l'un, soit de l'autre sexe. M. Desessartz a été chargé de faire le relevé du Registre des hommes, & M. Paulet celui du Registre des femmes.

En conséquence M. Desessartz a, le mardi 29 Avril, présenté le tableau suivant, dans lequel l'espace de huit mois qui s'est écoulé depuis le commencement du traitement est partagé en époques à-peu-près égales depuis le 20 du mois, jusqu'au 20 du mois suivant.

Et M. Paulet a préſenté le tableau du traitement des femmes diſtribué de la même maniere.

Nota. Par accès on doit entendre un véritable paroxyſme épileptique, avec tenſion ſpaſmodique ou mouvemens convulſifs des membres, perte de raiſon & de ſentiment, & chez la plupart écume à la bouche.

Par reſſentiment (*a*), une eſpece de frémiſſement dans la région épigaſtrique avec tenſion & roideur dans les bras, ſuſpenſion de reſpiration, rougeur au viſage ou étourdiſſement, avec ſtupeur ou vertiges, les ſymptômes ne durant que très-peu de tems, par exemple, depuis deux ſecondes juſqu'à une minute au plus.

Tableau du Traitement des Hommes.

Jean-Baptiſte Maubeuge, âgé de 12 ans, natif de la Villette près Paris, devenu épi-

(*a*) Nous avons ſubſtitué ce mot *reſſentiment* à celui *criſe* employé par M. Ledru fils, dans ſon Regiſtre, ce dernier n'étant pas le nom convenable.

leptique à 11 ans, de frayeur, en voyant deux ſoldats mettre l'épée à la main contre le maître qu'il ſervait, & l'un d'eux lui en porter un coup. L'impreſſion que cela fit à cet enfant lui occaſionna, huit jours après, un accès qui dura deux heures. Dans le commencement les accès lui prenaient deux à trois fois par jour. Ils ont augmenté ou ſe ſont rapprochés de telle ſorte qu'ils reviennent preſque à toutes les heures du jour, & quelquefois de la nuit.

Interrogé, il a dit que ſon mal était précédé d'un frémiſſement dans la jambe gauche, comme ſi des fourmis y étaient en mouvement : il dort peu.

Conduit de Bicêtre dans la Maiſon rue des Roſiers, le 19 Juillet 1782, il a été ſoumis au traitement électrique dès le lendemain. Suivant le Journal dreſſé par le ſieur Ledru fils, & dont le relevé a été fait par l'un des Médecins ci-deſſus dénommés ; il a eu, dans l'eſpace d'un mois ou de trente jours, le nombre d'accès ou de reſſentiment dont ſuit le tableau.

Du 20 Juillet	au	20 Août	279 accès	65 reſſentimens.
20 Août	au	20 Sept.	63	267.
20 Sept.	au	20 Octob.	14	227.
20 Octob.	au	20 Nov.	43	163.
20 Nov.	au	20 Déc.	62	171.
20 Déc.	au	20 Janv.	30	183.
20 Janv.	au	20 Fév.	7	69.
20 Févr.	au	20 Mars	6	70.

Notes particulieres ſur Maubeuge.

Le 3 Août 1782, les Médecins ci-deſſus nommés, ont obſervé que cet enfant avait le viſage gonflé, les yeux mornes & fixés en terre, que ſon bras gauche pendait à côté de ſon corps, qu'il ne pouvait s'en ſervir; que la cuiſſe & la jambe, du même côté, étaient tellement engourdies, qu'il ne pouvait s'appuyer ſûrement deſſus, & l'on était obligé de le ſoutenir pour l'empêcher de tomber. Il ne ſe plaignait pas de mal de tête, étant dans une ſtupeur continuelle, qui même le rendait inſenſible aux commotions électriques.

Aujourd'hui il ſe ſoutient très-bien ſur

la jambe gauche, marche & court, il souleve & soutient une grosse chaise de paille avec deux doigts de sa main gauche, son visage est débouffi, ses yeux sont naturels & animés ; il répond juste aux questions qu'on lui fait, & rend compte de ce qu'il éprouve encore quelquefois, il a déclaré qu'il éprouvait de tems en tems, deux ou trois fois par jour, un fourmillement à la jambe gauche, précurseur autrefois certain de ses accès ; qu'aussi-tôt qu'il sent ce fourmillement il frappe fortement du pied gauche sur le carreau, & qu'alors tout se dissipe, & il n'a point d'accès ni même d'autre ressentiment.

Il a bon appétit, digere & dort bien ; & son corps, qui présentait une masse lourde & ramassée, se développe bien sensiblement. Ce 28 Avril 1783.

Signé DESESSARTZ.

André Berton, âgé de quatorze ans, né à Berlin, a été attaqué d'Epilepsie, à l'âge de douze ans & demi. En passant

dans un bois près de Strabourg, il a été assailli par un loup qui l'a terrassé sans lui faire aucun mal. Il s'est relevé, a continué sa route; & à la couchée il a eu un accès qui a duré deux heures & demie. Il a passé ensuite deux mois sans rien éprouver, il a eu des accès les mois suivans, huit jours par mois; mais (chose singuliere) ils recommençaient à six minutes d'intervalles, ce qui arrivait sept à huit fois.

Interrogé, il a dit qu'avant de sortir de Bicêtre il a eu son mal tous les jours pendant une quinzaine, & que, quand son mal veut lui prendre, il sent une douleur qui s'éleve du ventre & lui gagne au-devant de la tête: jamais le derriere n'est affecté. Conduit de Bicêtre dans la maison rue des Rosiers, le 19 Juillet, il a été soumis au traitement électrique dès le lendemain. Suivant le Journal dressé par le sieur Ledru fils, & dont le relevé a été fait par l'un des Commissaires ci-dessus nommés, il a eu dans chaque espace d'un mois ou de trente

jours, le nombre d'accès ou de ressentimens, dont suit le tableau.

Du 20 Juillet au 20 Août	55 accès	23 ressentimens.
20 Août au 20 Sept.	16	44.
20 Sept. au 20 Octob.	2	25.
20 Octob. au 20 Nov.	5	10.
20 Nov. au 20 Déc.	9	4.
20 Décem. au 20 Janv.	8	5.
20 Janv. au 20 Févr.	2	3.
20 Févr. au 20 Mars.	1	8.

Notes particulieres sur Berton.

Le trois Août, il était tremblant, pouvoit à peine répondre aux questions les plus simples. Il dormait peu & s'éveillait constamment à minuit. Lorsqu'il était à Bicêtre il ne mangeait pas, même le morceau de pain qu'on lui donnait; il se plaignait d'un mal de tête presque continuel. Aujourd'hui il a bon appétit, mange beaucoup, digere bien, dort toute la nuit sans s'éveiller, a grandi & est engraissé.

Dès le commencement du traitement il s'appercevait que les commotions électri-

 173

ques diſſipaient ſon mal de tête à meſure qu'il les recevait, il avait l'eſprit plus libre, & rendait mieux compte de ſon état.

Il n'a plus d'accès véritables, mais ſeulement quelques étourdiſſemens qui durent peu, & lui laiſſent une peſanteur avec ſerrement de la tête, dont la durée eſt d'une heure au plus, à moins qu'il ne ſoit électriſé dans cet état, car dès les premiéres commotions tout ſe diſſipe.

Telles ſont les déclarations qu'il m'a faites ce 28 Avril. *Signé* DESESSARTZ.

Nicolas-Antoine Touſſaint, âgé de quatorze ans, natif de Paris, Paroiſſe Saint-Euſtache, eſt tombé à l'âge de cinq ans, par l'impreſſion qu'a produite ſur lui la peur qu'une grand'mere ſe plaiſait à lui faire; ſon premier accès a duré une heure, il en avait dix à douze de ſuite pendant un mois, préſentement il a trois accès par mois, qui peuvent durer chacun un quart-d'heure. Ils ſont très-violents, il bave dans l'accès, qui lui occaſionne toujours une

grande douleur de tête accompagnée de fievre.

Conduit de Bicêtre dans la Maison rue des Rosiers, il a eté soumis au traitement électrique. Suivant le Journal dressé par le sieur Ledru fils, & dont le relevé a été fait par un des Commissaires ci-dessus nommés : il a eu, dans chaque espace d'un mois, le nombre d'accès ou de ressentimens dont suit le tableau.

Du 20 Juillet	au	20 Août	5 accès,	&	1 ressentiment.
20 Août	au	20 Sept.	2		1.
20 Septem.	au	20 Oct.	0		0.
20 Octobr.	au	20 Nov.	1		0.
20 Novem.	au	20 Déc.	0		0.
20 Décem.	au	20 Janv.	0		0.
20 Janv.	au	20 Févr.	0		0.
20 Févr.	au	20 Mars	0		0.

Notes particulieres sur Toussaint.

Quand il est entré au traitement, il mangeait peu, dormait assez bien, ressentait rarement mal à la tête. Il avait eu trois ac-

cès en un jour, quelque tems avant; & s'il ne s'endormait pas dans l'accès, il en ſortait avec un violent mal de tête, mais il était rare qu'il ne s'endormît pas; il était gai & fort vif, n'éprouvant aucune douleur dans les mouvemens.

Il écumait beaucoup dans ſes accès, qui duraient un quart-d'heure au moins; mais lorſqu'il était poſſible de l'électriſer quand l'accès le prenait, cet accès ne durait tout au plus que deux ou trois minutes, & à chaque commotion on voyait les accidens, tels que la tenſion ſpaſmodique des membres, la rétraction des doigts & l'écume diminuer, & cette diminution était ſi rapide qu'en moins de deux minutes il était revenu à lui.

Aujourd'hui 28 Avril 1783, il a déclaré que depuis plus de cinq mois il n'avait pas eu de véritable accès, que ſeulement de loin en loin il ſent des eſpeces de tremblemens & fourmillemens intérieurs, qui ſe paſſent ſi promptement, que, par la repréſentation qu'il nous en a faite, on

peut conclure qu'ils ne durent pas deux ſecondes. *Signé* DESESSARTZ.

Antoine-Louis Meunier, dit *Preſle*, âgé de vingt-ſix ans, né à Paris, a déclaré que ſon Epilepſie a été occaſionnée par l'événement ſuivant. Un de ſes Maîtres l'ayant envoyé chercher furtivement du bois dans un bâtiment abandonné, il craignait d'être ſurpris par quelqu'un dans le bâtiment ; n'y ayant cependant trouvé perſonne, il partit avec ſa charge. Le Guet faiſant par hazard la patrouille près de cet endroit, l'arrêta. L'impreſſion, que cela lui fit, fut aſſez conſidérable pour que, quinze jours après, il eût un accès d'Epilepſie, qui a continué depuis. C'eſt à treize ans que ſon mal l'a pris, il revient tous les quatre jours ; il a des convulſions qui lui durent toujours, mais ſon grand mal ne lui prend qu'une fois le jour & lui dure une heure ; il a enſuite une courbature générale.

Il n'a commencé à être ſoumis au traitement que le 30 Juillet, ſuivant le Journal

dreſſé par le ſieur Ledru fils, & dont le relevé a été fait par l'un des Commiſſaires ci-deſſus nommés. Il a eu

Du 30	Juillet	au 20	Août	3	accès,	4	reſſentimens.
20	Août	au 20	Sept.	4		6.	
20	Septem.	au 20	Octob.	1		1.	
20	Octob.	au 20	Nov.	2		2.	
20	Nov.	au 20	Déc.	2		1.	
20	Déc.	au 20	Janv.	2		2.	
20	Janv.	au 20	Févr.	1		1.	
20	Févr.	au 20	Mars	1		3.	

Notes particulieres ſur Preſle.

Lors du commencement de ſon traitement, il était accablé, preſque ſtupide, & ſe plaignait particuliérement d'agitations, & de ſecouſſes violentes dans l'eſtomac, préludes ordinaires d'un accès violent ; il avait peu de mal à la tête, & dormait aſſez bien.

Dans le cours du traitement il a vomi de la bile pluſieurs fois, & a eu pluſieurs fois le bras gauche paralyſé ; il ſe plaignait auſſi

d'une douleur dans la jambe droite. Les agitations, ſecouſſes de l'eſtomac, & même les étouffemens ont toujours diminué & pluſieurs fois cédé abſolument aux commotions électriques. Il en a été de même de la paralyſie du bras gauche & des maux de tête lorſqu'il en était attaqué. La paralyſie diſſipée, le bras gauche eſt reſté long-tems douloureux.

Aujourd'hui, ſuivant la déclaration qu'il en a faite, ſon bras gauche non-ſeulement exécute tous ſes mouvemens, mais n'eſt plus douloureux ; il n'a plus que très-rarement des agitations & ſecouſſes dans l'eſtomac, & ils durent peu de tems ; il a très-bon apétit & dort bien, il a le teint plus éclairci que les mois précédens ; il nous a paru décidé & ſuſceptible de paſſions violentes. DESESSARTZ.

Jean-François Vivier, âgé de vingt-trois ans, né à Vire en Normandie, Epileptique à l'âge de ſeize ans, à la ſuite d'un coup de bâton qu'il a reçu tranſverſalement ſur

le derriere de la tête, ſans contuſion. Il a dit qu'à l'inſtant du coup il perdit connaiſſance, qu'il cacha cet accident à ſes parens, & que deux mois après il tomba épileptique avec écume, aſſez violemment : les accès étaient très-éloignés dans les commencemens ; mais depuis trois ans, ils lui prennent deux fois par mois, & actuellement il a deux accès de ſuite qui lui laiſſent pendant douze heures un mal violent à la tête. La durée de chaque accès eſt d'un quart-d'heure : il écume dans le commencement.

Conduit de Bicêtre, dans la maiſon rue des Roſiers, il a été ſoumis au traitement le 20 Juillet, ſuivant le Journal dreſſé par le ſieur Ledru fils, & dont le relevé a été fait par l'un des Médecins ci-deſſus nommés : il a eu

Du	20 Juillet	au	20 Août	3	accès,	o reſſentimens.
	20 Août	au	20 Sept.	1		o.
	20 Sept.	au	20 Octo.	2		2.
	20 Octo.	au	20 Nov.	1		o.

20 Nov.	au 20 Déc.	o accès,	o ressentimens.
20 Déc.	au 20 Janv.	o	o.
20 Janv.	au 20 Févr.	o	o.
20 Févr.	au 20 Mars	o	o.

Notes particulieres sur Vivier.

Il a déclaré le 28 Avril 1783, n'avoir plus d'autre ressentiment de la maladie, que quelques pesanteurs de tête, qui cependant ne le troublent en rien dans ses fonctions ; mais comme il craint toujours des accès, quoiqu'il n'en ait eu aucun depuis plus de cinq mois, il se soumet à la commotion électrique, & dans l'instant son mal de tête se dissipe.

Lui ayant vu deux croûtes à la joue droite, au-dessous de l'œil, à un demi-pouce l'une de l'autre, & qui nous ont paru les suites d'une forte écorchure, nous lui avons demandé quelle en était la cause, & s'il n'avait pas eu un accès violent. Il nous a répondu que le Samedi Saint étant monté à une échelle, un échelon avait cassé sous lui,

qu'il était tombé & s'était bleſſé en deux endroits de la joue, & qu'il n'avait été panſé qu'avec de l'eau & du ſel. Interrogé ſi depuis il n'avait eu aucun accès, aucun vertige, aucun étourdiſſement, il a répondu que cette chûte ne lui avait pas cauſé la plus petite émotion; il a très-bon appétit & dort bien. *Signé* DESESSARTZ.

Jacques-Noël Leroux, âgé de vingt-ſix ans & plus, né à Vitry, près Paris, Paroiſſe Saint-Germain, Epileptique à l'âge de douze ans & demi. Cet accident lui provient d'une chûte qu'il a faite d'une échelle de douze pieds de haut; il eſt tombé, en arriere, la tête ſur le pavé, ſans contuſion. Il a reçu une forte commotion qui lui a laiſſé un bourdonnement & un aſſoupiſſement, ce qui a duré une demi-heure. Dix ans après, il a été attaqué d'Epilepſie; la nuit il a eu deux accès qui ont duré une heure & demie. Cela a continué pendant peu de tems: il a eu un intervalle de huit ans ſans accidens; mais ſon mal l'a repris

depuis : on a essayé de le traiter par les saignées ; quoiqu'en trois jours on lui en ait fait quatorze du pied, ses accès n'ont pas été dérangés, il dit qu'il en a à-peu-près tous les quinze jours, & deux accès de suite qui durent à-peu-près vingt minutes.

Conduit de Bicêtre dans la Maison rue des Rosiers, le 19 Juillet, il a été soumis au traitement dès le 20, suivant le Journal dressé par M. Ledru fils, & dont le relevé a été fait par l'un des Commissaires ci-dessus nommés : il a eu

Du 20 Juillet	au 20 Août	5 accès,	0 ressentimens.
20 Août	au 20 Sept.	2	0.
20 Sept.	au 20 Octo.	2	0.
20 Octo.	au 20 Nov.	2	0.
20 Nov.	au 20 Déc.	3	0.
20 Déc.	au 20 Janv.	2	0.
20 Janv.	au 20 Févr.	2	0.
20 Févr.	au 20 Mars	2	0.

Notes particulieres sur Leroux.

M. Ledru a observé que ledit Leroux

était, de tous les Sujets qu'il électrisait, celui dont il attendait le moins.

Le premier accès qu'il a eu a duré vingt minutes, & dès la seconde fois qu'il a été électrisé, il a commencé à suer des mains ; mais cette sueur n'a lieu que quand on donne les commotions à la tête.

Il se plaignait de très grands maux de tête, & ne s'en plaint plus. Il ne lui reste aujourd'hui, 28 Avril, & depuis près de six semaines, que des étourdissemens qui ne lui prennent que quand il a dormi ; tant qu'il est éveillé il ne s'en ressent pas. Ces étourdissemens sont légers. Autrefois il avait ses accès indistinctement le jour & la nuit. Il mange bien, & a acquis de l'embonpoint. *Signé* DESESSARTZ.

Pierre-Henri Larue, âgé de 17 ans, né à Brie-Comte-Robert, attaqué de la maladie depuis trois ans en Juillet 1779. Cet accident lui a été occasionné par un coup de nerf de bœuf, donné sur la tête, si violent que la commotion se propagea

dans toute la tête. Il reſta ſans aucune marque d'indiſpoſition pendant cinq ſemaines, au bout deſquelles il tomba pour la premiere fois avec violence & écume. La ſeconde chûte arriva un mois après & a continué de ſuite à même diſtance; cependant depuis quinze jours il eſt tombé trois fois. Lorſque ſon accès lui prend, il dit que quelque choſe lui monte du cœur vers la langue, à laquelle il reſſent alors une douleur violente, & enſuite il perd connaiſſance; ſon accès lui dure à-peu-près un quart-d'heure.

Conduit de chez ſes Parens dans la Maiſon rue des Roſiers, & ſoumis au traitement le 20 Juillet, ſuivant le Journal dreſſé par le ſieur Ledru fils, & dont le relevé a été fait par l'un des Médecins ci-deſſus nommés : il a eu

Du 20 Juillet	au	20 Août	3 accès	8 reſſentimens.
20 Août	au	20 Sept.	1	0.
20 Sept.	au	20 Oct.	2	0.
20 Oct.	au	20 Nov.	1	0.

20 Nov. au 20 Déc.	1 accès,	0	ressentimens.
20 Déc. au 20 Janv.	2	0.	
20 Janv. au 20 Fév.	1	0.	
20 Fév. au 20 Mars.	0	2.	

Notes particulieres sur Larue.

Lorsqu'il a été soumis au traitement il se plaignait de violens maux de tête presque continuels, était accablé, absorbé, & avait de plus de fréquens étourdissemens.

Il a déclaré que dans le traitement il sentait une crampe vive à la jambe droite; mais que depuis plus d'un mois cela n'a plus lieu, qu'il a moins de maux de tête, & encore rarement; & que, l'une des Fêtes de Pâques, après avoir goûté, il a eu un étourdissement qui a duré trois à quatre minutes, & qui s'est dissipé seul, sans le secours de l'Electricité ni d'aucun remede.

Il a beaucoup d'appétit & digere très-bien, il dort de même.

Signé DESESSARTZ.

Notice sur trois autres Malades.

Depuis le traitement commencé, trois autres Malades y ont été admis successivement.

1o. *Jean-Michel Prevost*, né à Condé en Brie, le 15 Mars 1756 à eu le premier accès d'Epilepsie a l'âge de dix-neuf ans; il en attribue la cause à la peur que lui fit le soir un homme qu'il rencontra dans un bois ; mais il étoit naturellement pusillanime : ce ne fut que treize jours après qu'il eut un véritable paroxysme. Dans les commencemens il en avait deux par mois, principalement à la fin de l'hiver & au commencement du printems. L'intervalle le plus long qu'il ait passé sans attaque, a été de trois mois, Servant à la cuisine de M. Angran d'Alleray, Lieutenant Civil, le feu rendait ses accès plus fréquens ; il avait dans ses attaques de fortes jactations de bras & de jambes, sa bouche rendant beaucoup d'écume, ses accès étaient suivis de maux de tête vio-

lens qui duraient plusieurs jours ; dans les intervalles, il avait deux ou trois migraines, de douze heures chaque. Depuis le commencement de sa maladie, M. & Mad. d'Alleray, à l'humanité desquels tout ce qui a rapport au soulagement des infortunés rien n'échappe, lui firent administrer infructueusement les remèdes & médicamens usités dans ces sortes de maladies. Il fut envoyé par les mêmes personnes, & par M. le Président Angran leur frere, à la Maison de la rue des Rosiers, le 25 Décembre 1782. Il était d'une sensibilité extrême aux secousses électriques, éprouvait alors des maux de tête aigus, qui se dissipaient dans le traitement, ce qui a duré un mois ; il eut encore un mal de tête violent le 24 Février 1783, qui fut calmé comme les autres dans le traitement. Mais depuis il n'a rien éprouvé, & jouit aujourd'hui, 28 Avril 1783, de la santé la plus parfaite.

2°. *Hilaire-Pierre Quilain*, né à Paris,

le 27 Janvier 1761, attaqué d'Epilefie à l'âge de quatorze ans, en attribue la caufe au bruit violent que lui fit un de fes parens; en criant dans fon oreille pendant qu'il dormait, fommeil qui ce jour-là était occafionné par une veille de plufieurs nuits antérieures; à compter de ce moment, pendant une année, il eut des envies de dormir, prefque infurmontables, & était très-difficile à éveiller. Au bout de cette année, un foir, en allant fe coucher, il eut dans l'efcalier un accès: étant feul alors, il roula un étage; il fut relevé & porté dans fon lit, fans qu'on s'apperçût que ce fût une attaque d'Epilepfie. Huit jours après la fièvre le prit & lui dura à-peu-près une année; quand la fièvre voulait le quitter il avait un accès, & ne fut débarraffé de cette feconde indifpofitionque par une attaque des plus violentes qui lui a laiffé un intervalle de dix mois fans rechûte; au bout de ce tems il en eut encore quelques-unes, puis fut trois ans fans rien éprouver. Mais depuis Janvier 1783, jufqu'au 13

Février il a eu trois accès : dans le dernier, qui était le neuf du même mois, après avoir lu avec une attention ſingulière l'état affreux de Pierre Beuchon, Epileptique, dont le détail a été inſéré la veille dans le Journal de Paris du 8 dudit mois de Février. Il rendit dans cette attaque beaucoup de ſang par le nez & par la bouche ; l'extravaſion du ſang dans la totalité du viſage eſt ſi conſéquente, qu'il reſte pluſieurs jours le viſage tout rouge, brun ; il écume, & ſes accès durent une demi-heure.

Il a été ſoumis au traitement le 13 Février 1783 ; le 25 du même mois, il s'eſt plaint d'une eſpèce de fourmillement dans la partie gauche du corps ; le traitement terminé, il a eu une ſueur abondante, & n'a plus reſſenti aucune douleur.

Le 28 du même mois il a obſervé que depuis deux jours, vers les huit heures du ſoir, il avait un léger friſſon qui lui durait une heure. Cette impreſſion s'eſt con-

tinuée aſſez régulierement à la même heure jusqu'au 13 Mars ſuivant où elle a ceſſé.

3°. *Jean-Baptiſte Bolard*, né le premier Mars 1753, à Chatelard en Savoye, a été attaqué d'Epilepſie à l'âge de quinze ans ; il en attribue la cauſe à la peur que lui fit un homme pendant qu'il dormait dans un pré. Deux mois après cette peur il eut des maux de tête fréquents qui lui occaſionnaient du trouble dans la vue. Cette indiſpoſition qui était preſque journaliere, dura une année ; au bout de ce tems il eut ſon premier accès, qui commença par un nuage ſur les yeux ; ce nuage a toujours été le précurſeur des accès ſuivans, mais il eſt ordinairement précédé d'une douleur qui lui ſemble partir du creux de l'eſtomac. Après une année révolue, ſes accès qui lui prenoient pluſieurs fois par mois, diminuerent en nombre ; mais actuellement il a au moins deux attaques dans l'eſpace de trente jours,

& souvent deux accès dans la même journée, le paroxysme dure une demi-heure; il écume & a de fortes jactations de bras & de jambes, est sujet à des maux de tête violents, à plusieurs époques dans le mois. Il a fait usage sans succès de différens médicamens usités dans pareilles indispositions, on lui a mis des sang-sues derriere les oreilles, on lui a pratiqué deux cautères à la fois sans aucun soulagement; il a le front & la partie supérieure de la tête extrêmement large & fort applati; il a un peu de peine à s'exprimer, est très-robuste; c'est de tous les Malades celui qui, par la conformation de la tête, est le moins propre à recevoir une guérison complette.

Il est entré au traitement le 14 Mars 1783, & ne s'est encore apperçu d'aucune indisposition depuis qu'il est électrisé. Ce 28 Avril 1783. *Signé* DESESSARTS.

RESULTAT.

L'Electricité a été administrée à tous

ſoit réunis, ſoit ſéparément, deux fois chaque jour ; la premiere fois à neuf heures du matin, & la ſeconde à quatre heures & demie du ſoir.

Lorſque quelqu'un était retenu dans ſon lit par quelqu'accident de la maladie ou autre cauſe, il y était électriſé ſeul.

Celui qui était ſurpris d'un accès à l'heure du traitement, ou quand M. Ledru ſe trouvait à la maiſon, était électriſé ſeul.

Ils ont été purgés à-peu-près tous les mois, & quelquefois deux fois de ſuite, avec deux onces de manne, follicule de ſéné deux gros, ſel de Glauber un gros.

Dans les mois de Décembre & Janvier, l'Electrécité ne produiſant pas des effets auſſi heureux qu'on devait ſe promettre, après la diminution obtenue les mois précédens, M. Ledru croyant n'en pas devoir attribuer la cauſe à la qualité humide de l'air ſeulement, ſoupçonna quelque déréglement dans la conduite des Malades ; il examina, fit eſpionner, & découvrit que l'eſprit de libertinage en avait gagné plu-

ſieurs, & qu'ils ſe provoquaient des accès en s'excitant eux-mêmes ; il eut recours aux anti-aphrodiſiaques, & en dernier lieu à la poudre tempérante de Stahl. Depuis ce moment, le mieux s'eſt ſoutenu & a été en augmentant, comme on peut s'en convaincre en jettant les yeux ſur les tableaux de chacun.

Tableau du Traitement des Femmes.

Avant que ces ſujets fuſſent ſoumis au Traitement, leur état a été conſtaté, & il réſulte du Procès-verbal dreſſé à ce ſujet ce qui ſuit.

1°. *Marie Anne Ambelle*, âgée de vingt-ſept ans & demi, était Epileptique depuis l'âge de ſept. Elle éprouva la premiere attaque à la ſuite d'une peur que lui fit dans la nuit une folle qui avait monté ſur ſon lit. Cette attaque dura vingt-quatre heures, pendant leſquelles elle fut ſans connaiſſance : depuis cette époque elle avait été pen-

dant quelque-tems à l'abri de tout accident de même nature, mais depuis l'âge de dix-huit ans son mal a repris sans interruption, & depuis huit ans ses attaques étaient devenues beaucoup plus fréquentes, ses évacuations périodiques ont eu lieu régulierement, ses accès épileptiques revenaient périodiquement & semblaient suivre la marche du flux menstruel, mais de maniere que lorsqu'ils avaient lieu avant, la Malade n'éprouvait ordinairement qu'une attaque par mois, & que lorsqu'ils se déclaraient après, elle en éprouvait quelquefois deux ; ses accès duraient vingt minutes au moins & étaient suivis d'une courbature universelle.

Cette fille employée à différens travaux à la Salpêtriere, fut chargée du soin de veiller sur les autres Malades avec lesquelles elle fut conduite dans la Maison de la rue des Rosiers le 19 Juillet 1782 ; elle n'a été électrisée régulierement que depuis Janvier 1783. Suivant le Journal du traitement de ces filles dressé par le sieur Ledru fils,

celle-ci a eu le nombre d'accès ou de ressentimens dont suit le tableau.

Du 20 Juillet	au 20 Août	1	accès	0	ressentimens.
20 Août	au 20 Sept.	1		0.	
20 Sept.	au 20 Oct.	1		0.	
20 Oct.	au 20 Nov.	3		0.	
20 Nov.	au 20 Déc.	1		0.	
20 Déc.	au 20 Janv.	1		1.	
20 Janv.	au 20 Févr.	1		0.	
20 Févr.	au 20 Mars	0		0.	

Nota. Depuis le 20 Mars jusqu'à ce jour 19 Mai, elle n'a eu aucun accès & n'a éprouvé d'autre changement dans ses évacuations périodiques, que de les avoir eues le premier mois huit jours plutôt qu'elle ne les attendait, & qu'actuellement elle les a plus abondantes. *Signé* PAULET.

2°. *Félicité Deschamps*, âgée d'environ vingt-un ans, était Epileptique depuis l'âge de quinze. Sa maladie, d'après son rapport, n'a eu d'autre principe qu'une peur que lui avait causée une de ses amies qu'elle

avait vu tomber d'Epilepſie. Elle avait éprouvé néanmoins des maux de cœur attribués dans le tems à des vers plats qu'elle avait rendus. Pendant les trois premiers mois de ſa maladie elle n'avait eu des attaques qu'une fois le mois; elles étaient ſuivies d'un mal de tête qui lui durait huit jours, pendant lequel elle était abſorbée au point de perdre la raiſon; ſes évacuations périodiques avaient lieu aſſez réguliérement.

Il réſulte du Journal d'obſervations pendant le traitement qu'elle a eu par mois le nombre d'accès ou reſſentimens dont ſuit le tableau.

Du 20 Juillet	au 20 Août	11 accès	6 reſſentimens.
20 Août	au 20 Sept.	2	4.
20 Sept.	au 20 Oct.	3	1.
20 Oct.	au 20 Nov.	1	8.
20 Nov.	au 20 Déc.	0	5.
20 Déc.	au 20 Janv.	0	0.
20 Janv.	au 20 Févr.	2	2.
20 Févr.	au 20 Mars	0	1.

L'état de cette fille a été ſujet à quelques

variations, car la nuit du 24 au 25 Août elle eut une attaque ſuivie d'un vomiſſement bilieux & ſanguinolent. Ses accès qui duraient ordinairement demi-heure n'ont duré que quelques minutes quand on l'a électriſée dans cet état. C'eſt de tous les Malades, hommes ou femmes, le ſujet qui ſupporte avec le plus de courage & de fermeté le traitement électrique. Ses évacuations périodiques durent quatre à cinq jours, & ſont des plus abondantes. *Signé* PAULET.

3°. *Marie-Anne Thouvenin Meſſoyer*, âgée de ſeize ans, Epileptique depuis l'âge de ſept. Sa maladie a été cauſée par une peur qu'elle eut en voyant tomber une autre fille avec laquelle elle était enfermée dans la même chambre; elle avait des attaques une fois le mois, le côté gauche était paralyſé par intervalles, elle était ſujette preſque continuellement à des étourdiſſemens conſidérables accompagnés de

chaleurs aux yeux ; elle n'était pas encore nubile.

Il réſulte du Journal d'obſervations pendant le traitement qu'elle a eu par mois le nombre d'accès ou de reſſentimens dont ſuit le tableau.

Du	20 Juillet	au	20 Août	8 accès,	4 reſſentimens.
	20 Août	au	20 Sept	7	16.
	20 Sept.	au	20 Oct.	2	4.
	20 Oct.	au	20 Nov.	0	8.
	20 Nov.	au	20 Déc.	1	4.
	20 Déc.	au	20 Janv.	0	1.
	20 Janv.	au	20 Févr.	0	5.
	20 Févr.	au	20 Mars	0	0.

Le 13 Août, elle a eu un accès après lequel elle a donné des marques d'imbécillité; le 24 & le 25 du même mois une forte attaque pendant le traitement, & le 3 Octobre un reſſentiment de paralyſie, laquelle eſt encore devenue ſenſible le 16 du même mois, le premier Novembre & le 13 Mars ; elle eſt devenue nubile le 18 Avril, & le mois de Mai à la même épo-

que, elle a eu pendant trois jours ſes évacuations périodiques. *Signé* PAULET.

4°. *Marie-Geneviève Leclerc*, âgée de onze ans, Epileptique depuis l'âge de huit, éprouvait pluſieurs attaques de ſa maladie dans un jour, à certains tems; dans d'autres, elle était pluſieurs jours ſans rien reſſentir. On attribuait ſon état à une peur que lui avait fait un gros chien qui s'était jetté ſur elle. Ce ſujet tournait à l'imbécillité.

Il réſulte du Journal d'obſervations pendant le traitement, qu'elle a eu par mois le nombre d'accès ou de reſſentimens dont ſuit le tableau.

Du 20 Juillet	au 20 Août	31 accès	0 reſſentimens.
20 Août	au 20 Sept	35	11.
20 Sept.	au 20 Oct.	3	11.
20 Oct.	au 20 Nov.	5	8.
20 Nov.	au 20 Déc.	6	17.
20 Déc.	au 20 Janv.	2	11.
20 Jan.	au 20 Fév.	2	7.
20 Fév.	au 20 Mars.	0	5.

Les accès n'ont jamais été de longue durée pendant l'Electricité, & se dissipaient à la premiere ou seconde secousse. *Signé* PAULET.

5°. *Scholastique Balduque*, âgée de 9 ans, Epileptique depuis deux ans & demi, pour avoir vu, suivant son rapport, une autre fille tomber dans une attaque de maladie semblable; elle avait depuis l'âge de dix-sept mois le côté gauche presque absolument paralysé. Pendant deux mois elle a été entierement percluse de ce côté; mais la paralysie était incomplette.

Il résulte du Journal d'observations, qu'elle a eu par mois, pendant le traitement, le nombre d'accès ou de ressentimens dont suit le tableau.

Du 20 Juillet	au 20 Août	21 accès,	1 ressentimens.
20 Août	au 20 Sept.	18	8.
20 Sept.	au 20 Oct.	8	17.
20 Oct.	au 20 Nov.	2	12.
20 Nov.	au 20 Déc.	4	10.

20	Déc.	au	20	Janv.	3	5.
20	Jan.	au	20	Févr.	6	0.
20	Févr.	au	20	Mars	3	4.

Ses accès qui duraient ordinairement un quart-d'heure, étaient arrêtés en deux minutes par l'Electricité. *Signé* PAULET.

6°. *Marie-Françoise Smirs*, âgée de dix-sept ans & demi, Epileptique depuis l'âge de huit, par l'effet d'une peur que lui avait causé un homme qui avait voulu jouir d'elle; elle fut si agitée & si troublée, que de retour chez son pere elle resta deux heures sans connaissance. Les huit premiers jours se passerent sans accident, mais depuis elle a eu des attaques d'Epilepsie presque tous les jours pendant un tems; en dernier lieu, elle n'en éprouvait que quatre par mois; elle n'était pas encore nubile.

Il résulte du Journal d'observations, qu'elle a eu par mois, pendant le traite-

ment, le nombre d'accès ou ressentimens dont suit le tableau.

Du 20 Juillet	au 20 Août	4	accès	o ressentimens.
20 Août	au 20 Sep.	4		1.
20 Sept.	au 20 Oct.	6		o.
20 Octob.	au 20 Nov.	4		o.
20 Nov.	au 20 Déc.	1		2.
20 Décem.	au 20 Janv.	1		o.
20 Janv.	au 20 Févr.	2		1.
20 Févr.	au 20 Mars	o		1.

Elle a eu l'évacuation de son sexe, pour la premiere fois, au commencement du second mois du traitement, & n'a souffert aucun dérangement depuis cette époque. *Signé* Paulet.

Résultat.

Tel est en général le résultat du traitement administré pendant huit mois à ces six femmes. Ces sujets, indépendamment du secours reçu par l'Electricité, ont été purgés deux fois le mois comme les hommes, excepté en Octobre, ont été traités

& guéris de la galle très-promptement. On fit prendre en outre à chacune de ces filles dix grains de poudre tempérante de Stalh par jour, depuis le 20 Février jusqu'à ce moment, donnée dans la vue de remplir une indication qu'avait fait naître la découverte d'une habitude à laquelle elles se livraient secrettement, & dont l'effet paraissait avoir un rapport direct avec les attaques de leur mal, que cette habitude semblait même déterminer & rendre plus fréquentes.

Si l'on résume ce qu'on vient d'exposer, on trouve que sur ces six femmes, ainsi traitées pendant l'espace de huit mois, la premiere, nommée *Ambelle*, qui n'a commencé à être électrisée que depuis le mois de Janvier 1783, & qui avait eu trois accès dans le mois de Novembre, n'en a point eu depuis le 20 Février. La seconde, *Félicité Deschamps*, qui dans les commencemens du traitement a éprouvé jusqu'à onze attaques par mois, n'en éprouve plus du tout. La troisieme, *Thouvenin*, qui en

éprouvait ſept à huit par mois, n'en éprouve plus. La quatrieme, *Leclerc*, qui en a eu juſqu'à trente-cinq par mois, n'en éprouve plus. La cinquieme, *Balduque*, qui a éprouvé dans les commencemens du traitement juſqu'à vingt-une attaques par mois, n'en a eſſuyé que trois & quatre reſſentimens le dernier mois. Enfin, la ſixieme, *Smirs*, qui dans les commencemens n'était pas nubile, & avait quatre attaques par mois, n'en a point éprouvé au dernier, & a régulierement les évacuations périodiques de ſon ſexe.

On doit ajouter à ce rapport, qu'en général, au commencement du traitement, ces femmes offraient l'extérieur de perſonnes malades, c'eſt-à-dire, qu'elles avaient une mauvaiſe carnation, le pouls fréquent ou inégal; que toutes, à l'exception d'*Ambelle*, avaient la galle, l'une depuis cinq ans, l'autre depuis trois, l'autre depuis deux, la quatrieme depuis un an, & la cinquieme venait de la gagner; que cette maladie a été guérie complette-

ment par la ptiſane de patience & deux purgations, en moins de quinze jours; que *Félicité Deſchamps* qui perdait la raiſon fréquemmment, n'eſt plus dans cet état aujourd'hui 29 Avril 1783; que la petite *Leclerc* qui était dans un état d'imbécillité, répond aujourd'hui de la maniere qui convient à toutes les queſtions qu'on lui fait; que la petite *Balduque* paralyſée du côté gauche par intervalle, ſe ſert avec liberté du bras & de la jambe qui étaient affectés; que *Thouvenin Meſſoyer* qui n'était pas nubile, l'eſt préſentement; enfin, que relativement à l'habitude externe, aux digeſtions, au ſommeil & aux autres fonctions, en général tous les ſujets ſe trouvent infiniment mieux qu'ils n'étaient auparavant. *Signé* PAULET.

206

HISTOIRE de la maladie de Christine Walerine, femme Clinger, entrée dans la Maison du traitement de M. Ledru le 14 Avril 1783. (*a*)

CETTE femme, âgée de quarante-trois ans, est de Phalsbourg en Alsace, & n'a jamais eu d'autre métier que de travailler en linge & faire des ménages. Mariée à vingt-deux ans, elle est devenue mere de huit enfans; elle les a tous nourris, & a fait d'ailleurs deux nourissons. Ses accouchemens ont été heureux, & les suites de couches se sont constamment bien passées. Les maladies qu'elle a éprouvées ont été la petite-vérole, la rougeole, quelques maladies inflammatoires, & une fievre intermittente qui a duré pendant dix-huit mois, sans avoir un caractere régulier.

Il y a à peu près quatre ans qu'elle eut, dans le courant d'une année, deux fievres

(*a*) L'état singulier de ce sujet qui a resté deux ans à l'Hospice de la Paroisse de S. André-des-arts, a été vu par une quantité singuliere de personnes de l'art & de curieux qui desiraient être témoins d'un exemple qui, heureusement, est des plus rares.

continues qui présenterent quelques symptômes de malignité.

Quinze ou dix-huit mois après ces deux maladies, elle fut prise de douleurs à la plante des pieds, qui lui permettaient à peine de se soutenir; dans le même tems l'état spasmodique des yeux avait souvent lieu; quelque tems après ces accidens, une fois assise, elle se relevait avec difficulté, les jambes devenaient très-roides.

Il y a deux ans qu'elle fut amenée à l'Hospice Saint-André, établi sur cette Paroisse par M. Desbois de Rochefort, Curé actuel. Sa maladie était une fievre continue, accompagnée d'un violent mal de tête & de cécité; le délire survenait dans le redoublement. Après un traitement convenable, la fievre tomba entierement, la cécité & le mal de tête persisterent dans un degré très-léger; mais d'autres accidens graves succederent, elle eut de fréquens accès de catalepsie; ils ne paraissaient provoqués par aucune cause extérieure. Quelle que fût sa position, son attitude, son occu-

pation, elle reſtait immobile, & cet état qu'on n'obſerve pas communément dans la pratique, durait pluſieurs heures, quelquefois pluſieurs jours. Pendant deux ans que nous l'avons vue & examinée conſtamment; elle a offert preſque tous les accidens nerveux, développés dans la plus grande intenſité; tous commençaient par la roideur des yeux; tantôt elle éprouvait des maux de tête cruels, fréquemment la gorge était priſe de la plus violente conſtriction, au point qu'elle ne pouvait rien avaler. C'eſt dans un de ces paroxiſmes, qui duraient ordinairement trois ou quatre jours, qu'elle a reſté une fois plus de trente jours dans un état d'immobilité parfaite, ſans prendre aucune eſpèce d'aliment liquide ou ſolide, & ſans qu'il y ait eu aucune ſorte d'excrétion. Rarement la reſpiration a été gênée, la région épigaſtrique a été preſque toujours douloureuſe, mais légèrement. Au commencement de cette maladie, dont les formes ont été auſſi variées qu'inquiétantes, l'eſtomac a été dans une véritable convulſion; elle parut excitée par

un purgatif minoratif qui n'occasionna aucune selle, & donna lieu à un vomissement qui dura six semaines; elle rendait ainsi la plus grande partie des alimens qu'elle prenait. Ce même accident s'est montré quelquefois pendant trois ou quatre jours de suite. Dans le courant de cette longue affection spasmodique, ni la vessie, ni la matrice n'ont souffert, les regles ont coulé en quantité ordinaire aux époques marquées depuis quelques mois; cependant le flux menstruel était moins abondant; mais il faut excepter le tems de l'accès, quelque long qu'il fût, alors toutes les excrétions étaient suspendues. Les membres ont été presque toujours dans une fatigue douloureuse, principalement à la suite des accès, & plus il avait été long, plus la douleur était considérable. Il y a un an qu'elle fut paralytique complettement des jambes & des pieds, pendant une quinzaine de jours, sans qu'on apperçut aucune diminution des autres accidens. Lorsque les accès avaient lieu, elle perdait ordinairement la raison; ils étaient

provoqués par le grand air, l'inactivité, la ſituation droite, & encore plus promptement lorſqu'elle ſe mettait à genoux. Le tems des regles les rendait plus forts & plus longs; elle n'avait point d'appétit, mais digérait bien le peu d'alimens qu'elle prenait. Il y a environ ſix mois, cette femme a été délivrée en apparence, pendant pluſieurs ſemaines, des différens ſymptômes nerveux auxquels elle était ſujette, mais tout ce tems a été marqué par des douleurs très-cruelles dans les membres. Depuis quelques mois, au commencement de la nuit la roideur s'emparait de tout ſon corps, & ne ſe diſſipait que vers le matin par des agitations violentes & générales, & principalement par le frottement & le chatouillement des paupieres & des yeux.

Tous les traitemens ordinaires ont été tentés & ſuivis avec conſtance; aucun n'a eu d'utilité bien décidée; les ſaignées de pied, de gorge, les véſicatoires, les différents antipaſmodiques, les émulſions, le kinkina, &c. ont été mis en uſage; comme ſon mari était Peintre & qu'elle cou-

chait dans la chambre où l'on mettait les ingrédiens des couleurs, elle fut ſoumiſe inutilement au traitement des Peintres.

Telle était ſa ſituation lorſqu'elle fut miſe entre les mains de M. Comus, qui lui adminiſtra le traitement de l'Electricité. Le ſuccès fut marqué dès les premiers jours, il augmenta au point de faire eſpérer l'entiere guériſon de cette Malade; il ſubſiſte cependant encore aujourd'hui 11 Juin 1783, un léger état de tenſion & de roideur vers les muſcles du col & du dos; mais quelle différence dans ſon état, les yeux n'ont plus la même fixité, le teint qui était très-plombé devient plus nèt, le viſage & le reſte du corps prennent de l'embonpoint, la parole eſt beaucoup plus libre; elle entend mieux, l'appétit eſt très-bon, ſon ſommeil n'eſt plus agité, ſes différens mouvemens ſont développés, faciles, elle commence même à avoir beaucoup d'agilité, l'évacuation périodique qui était peu abondante eſt avancée & eſt beaucoup plus précédemment copieuſe, elle ne durait que vingt-quatre & trente-ſix

heures, elle dure actuellement trois & quatre jours: deux onces de manne l'ont purgée très-doucement & copieusement sans exciter aucun vomissement: ce qui avait lieu auparavant; enfin elle peut être rendue aux occupations qui exigent santé & force.

Cependant, avec toutes les personnes qui l'ont vue & suivie pendant long-tems, nous la regardions comme perdue pour la société. Et le Curé de sa Paroisse tâchait de lui obtenir un lit à l'Hôpital des Incurables.

A Paris, ce 11 Juin 1783. *Signé* DESBOIS DE ROCHEFORT, Médecin de la Faculté & de l'Hôpital de la Charité de Paris.

Je certifie que l'état actuel de la femme Wallery Clinger, ayant été examiné avec beaucoup d'attention, il s'est trouvé conforme à l'exposé donné par M. Desbois de Rochefort, & même meilleur, puisqu'ayant demandé à ce sujet si elle éprouvoit quelque tension ou rotdeur dans les muscles du col ou du dos, elle a répondu que non, & je lui en ai vu exécuter les mouvemens avec la plus plus grande facilité. A Paris, le 14 Juin 1783. Signé PAULET, Médecin de la Faculté.

Effets de l'Electricité observés sur tous les Malades ci-dessus nommés & traités par le sieur Ledru *dit* Comus.

Si l'on consulte les tableaux particuliers de chaque malade, on verra 1° que l'Electricité dans le commencement rend les accès d'Epilepsie plus fréquens. En effet, Maubeuge qui n'avait avant d'être traité que deux ou trois accès par jour, c'est-à-dire, quatre-vingt-dix en trente jours, a eu le premier mois du traitement deux cent soixante-dix-neuf accès & soixante-cinq ressentimens; le second soixante-trois accès & deux cent soixante-sept ressentimens; mais les accès diminuant chaque mois, il n'en eut l'avant-dernier que sept & soixante-neuf ressentimens, & le dernier six & soixante-dix ressentimens; que Berton qui avant le traitement avait eu son mal tous les jours pendant quinze jours, ce qui fe-

rait trente par mois, a eu le premier mois du traitement cinquante-cinq accès & vingt-trois reſſentimens; le ſecond mois ſeize accès & quarante-quatre reſſentimens, mais le nombre des accès diminuant il n'a eu l'avant-dernier mois que deux accès & trois reſſentimens, & le dernier un accès & huit reſſentimens; il en eſt de même des autres; par exemple, Touſſaint qui avait trois accès dans un mois, en a eu le premier mois du traitement cinq, enſuite deux, le troiſieme mois rien, le quatrieme un, & rien depuis; c'eſt-à-dire, pendant le quatrieme & même le cinquieme derniers mois. Il en eſt de même des femmes: *Marie-Geneviève le Clerc* qui avoit eu trente-un accès le premier mois, trente-cinq le ſecond, n'en a eu que deux en Janvier, deux en Février, & aucun depuis le vingt Février. *Marie Françoiſe Smirs* a eu le premier mois quatre accès, autant le ſecond, ſix le troiſieme, quatre le quatrieme, un le cinquieme, & un le ſixieme, deux le ſeptieme, & rien depuis.

2°. Que l'Electricité continuée éloigne les accès & les rend plus rares; elle diminue l'accès d'intenſité lorſqu'elle eſt adminiſtrée dans l'accès même, enſorte que des paroxyſmes qui abandonnés à la nature duraient un quart-d'heure & même une demi-heure, n'ont duré ſous la commotion électrique que deux, trois ou au plus cinq minutes, ſouvent même l'accès, quoiqu'annoncé par les ſimptômes ordinaires les plus graves, n'a pas eu lieu. Cet effet ſe répéte journellement.

3°. Qu'en ſuivant conſtamment le traitement, les accès qui ſurviennent, non-ſeulement ſont moins nombreux, mais ont moins d'intenſité, quoique l'on ne les combatte pas dans le moment par la commotion. Cet avantage eſt tel que la majeure partie des malades n'a plus à préſent, au lieu de vrais paroxyſmes, que des inſtans de roideur & de perte de raiſon, ou même de ſimples ſpaſmes ou étourdiſſemens, ce que l'on a déſigné par le mot *reſſentiment.*

4°. Que l'Electricité favoriſe toutes les

ſecrétions & même les excrétions ; car les Malades traités rue des Roſiers, vont tous à la garde-robe & urinent à proportion de la boiſſon qu'ils prennent ; les femmes ont conſtamment leurs évacuations périodiques, (voyez le Rapport fait par M. Paulet) & celles qui ne les avoient pas encore quoique dans l'âge de les avoir, les ont eues facilement dès le premier ou au plus le ſecond mois du traitement.

5°. Que l'électricité réveille, ranime & fortifie le mouvement muſculaire, comme le prouve ſpécialement l'exemple de Maubeuge, de Preſle parmi les hommes & de la fille Thouvenin. Tous les Malades ont gagné non-ſeulement du côté de l'embonpoint, mais encore du côté de la force.

6°. Que l'Electricité quoique fortement adminiſtrée n'a produit aucun accident fâcheux. Loin de donner des tremblemens, elle affermit la marche & tous les mouvemens. Le bon appétit dont jouiſſent tous les Malades prouve qu'elle ne dérange pas

l'eſtomac, leur intelligence, pour ainſi dire, recréé ne permet pas de croire qu'elle trouble le cerveau. Aucun n'a craché le ſang, n'a éprouvé de toux violente, elle n'attaque point la poitrine.

D'après ces faits dont la vérité nous eſt connue, nous eſtimons que l'Electricité adminiſtrée par le ſieur Ledru dit Comus (*a*) eſt un moyen puiſſant pour non-ſeulement diminuer les paroxiſmes épileptiques, mais

---

(*a*) Il n'eſt pas indifférent de porter la commotion électrique dans telle ou telle partie du corps; il en eſt où la commotion quoique très-faible peut produire des effets très-violens & même aſſez funeſtes pour occaſionner ſa mort. Pour connaître les endroits où les ſieurs Ledru pouvaient opérer ſans crainte, ils ont fait des expériences ſcrupuleuſes ſur différens animaux, enſuite ſur eux-mêmes; auſſi ne font-ils pas la plus légère difficulté de ſe ſoumettre aux traitemens qu'ils adminiſtrent. Le réſultat de leurs expériences ſera rendu public inceſſamment. Pluſieurs Médecins, entr'autres M. Deſeſſartz, ſe ſont ſoumis par curioſité au traitement des Malades, ſans en éprouver la plus légère indiſpoſition.

encore pour en opérer la guérison ; avantage que nous promet l'état actuel de la majeure partie des Malades traités, sur lequel cependant nous nous réservons de prononcer définitivement après qu'un laps de tems suffisant aura confirmé les guérisons. FAIT en la Maison, rue des Rosiers, où sont traités les Malades, ce 29 Avril 1783. *Signé* COSNIER, MALOET, DARCET, PHILIP, LE PREUX, DESESSARTZ, & PAULET.

Depuis la date de cet Arrêté, l'état de mieux des Malades continue. M. Ledru a commencé le traitement de soixante personnes des deux sexes, dont nous rendrons compte ; il paraît avoir le même succès, & même que les cures seront moins longues. Il est vrai qu'il a commencé ce traitement dans une saison plus avantageuse. Il prétend que le printems est le tems le plus convenable pour le traitement de toutes ces maladies nerveuses ; à cette époque, la nature fermente, végète, & le Malade

n'a beſoin que d'être ſecouru pour repren-
dre ſon état naturel.

Signés COSNIER, MALOET, DARCET, PHILIP, LE PREUX, DESESSARTZ, & PAULÉT.

FIN.